



## Observatoire Départemental des Familles des Pyrénées-Atlantiques

# LA VULNERABILITE DANS LA FAMILLE

Une approche du ressenti des foyers du département  
face à des événements perçus comme des moments de  
vie difficiles

*Enquête réalisée  
entre octobre 2005 et avril 2006  
auprès d'un échantillon de  
ménages volontaires du département*

## Pourquoi un Observatoire des Familles ?

*Le code de la Famille donne mission à l'UNAF et aux UDAF de représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant en France, et de défendre leurs intérêts matériels et moraux.*

*En créant l'Observatoire des Familles, l'UDAF des Pyrénées-Atlantiques a souhaité enrichir son action auprès des familles en disposant d'un outil statistique à même de recueillir des informations plus précises et plus objectives sur les réalités quotidiennes vécues par les familles du département.*

*Les opinions, les attentes, les besoins exprimés par les ménages au travers d'enquêtes fournissent ainsi à l'UDAF des éléments pour mieux comprendre certaines situations.*

*L'UDAF en tient compte pour argumenter ses prises de position et peut alors faire remonter ces informations aux autorités compétentes.*

*Les éléments de connaissance issus des enquêtes permettent en outre aux représentants désignés par l'UDAF pour siéger dans diverses instances départementales de mieux faire entendre la parole des familles.*

## SOMMAIRE

---

<b>CONTEXTE D'ETUDE .....</b>	<b>4</b>
<b>PRINCIPES DE L'ENQUETE .....</b>	<b>6</b>
<b>METHODOLOGIE D'ENQUETE .....</b>	<b>7</b>
<b>SYNTHESE DES RESULTATS .....</b>	<b>8</b>
<b>PRESENTATION DETAILLEE DES RESULTATS .....</b>	<b>10</b>
<b>1- PROFIL DES PERSONNES INTERROGEES .....</b>	<b>11</b>
<b>2- DESCRIPTION DES MOMENTS DE VIE DIFFICILES .....</b>	<b>12</b>
2-1- Ancienneté de l'événement.....	12
2-2- Liste détaillée des évènements cités .....	13
<b>3- APPROCHE TOUS EVENEMENTS CONFONDUS .....</b>	<b>15</b>
3-1- Nature des difficultés rencontrées .....	15
3-2- Le recours aux différents types d'aides possibles .....	17
3-3- Evolution des difficultés dans le temps.....	19
3-4- Aide encore nécessaire actuellement.....	19
3-5- Approche spécifique de l'impact d'une aide morale sur l'intensité des difficultés rencontrées .....	20
<b>4- APPROCHE PAR TYPE D'EVENEMENTS .....</b>	<b>21</b>
4-1- Nature des difficultés rencontrées .....	21
4-2- Le recours aux différents types d'aides possibles .....	23
4-3- Evolution des difficultés dans le temps.....	25
<b>ANNEXE : Questionnaire d'enquête .....</b>	<b>27</b>

## CONTEXTE D'ETUDE

---

### Des signaux alarmants

Familles vulnérables, familles fragilisées, familles précaires, familles pauvres, ... , les expressions se multiplient pour décrire les familles qui vivent des situations difficiles, et les études se succèdent pour révéler que de plus en plus de familles sont concernées par de telles situations.

Mentionnons à titre d'exemple le rapport 2004 du CERC<sup>1</sup> révélant qu'un million d'enfants ou de jeunes de moins de 18 ans vivaient dans une famille pauvre<sup>2</sup>, les publications du Secours Catholique relatives à la population des personnes aidées et accompagnées par les équipes de son réseau<sup>3</sup>, ou encore les travaux de la commission « Familles, vulnérabilité, pauvreté » présidée par Martin HIRSCH et chargée en décembre 2004, à la demande du Ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille, de travailler sur ce thème.

### Approche du terme « Vulnérabilité »

Trop souvent pourtant, et bien que l'on reconnaisse la diversité et la complexité des situations de vulnérabilité - les difficultés résultent souvent d'une conjugaison de facteurs interdépendants comme le logement, l'emploi, la santé, le revenu, le relationnel, ... - , par difficultés rencontrées on entend surtout difficultés financières : la terminologie de « familles vulnérables » se confond alors avec celle de « familles pauvres » au sein desquelles sont distinguées des sous-catégories telles que les familles nombreuses, les familles monoparentales ou encore les familles étrangères.

Pour illustration, et alors qu'il apparaît distinctement dans la dénomination de la commission présidée par Martin HIRSCH (« Familles, vulnérabilité, pauvreté »), le terme de vulnérabilité se confond ensuite dans le rapport avec celui de pauvreté.

Or, comme le souligne Pierre STROBEL, responsable de la mission interministérielle de recherches et d'études (MIRE)<sup>4</sup>, définir qui sont les familles fragilisées ou fragiles est un processus complexe : *S'agit-il des familles pauvres – monétairement parlant – dans lesquelles vivent un million d'enfants pauvres ? S'agit-il des bénéficiaires de minima sociaux ? S'agit-il des familles dissociées, monoparentales ou recomposées face à ce qui est appelé famille intacte ? S'agit-il des familles concernées par l'aide sociale à l'enfance ou dont les enfants sont pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse ? S'agit-il enfin des familles avec enfants en situation de précarité ou de détresse, que l'on voit à la rue ou que l'on retrouve dans les CHRS ou centres maternels ? ».*

Dès lors, comment définir des critères objectifs pour qualifier les familles vulnérables ?

---

<sup>1</sup> Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion sociale

<sup>2</sup> Les familles pauvres sont celles dont le revenu par unité de consommation (revenu du ménage divisé par le nombre d'individus du ménage, chaque individu ayant un poids différent selon qu'il s'agit d'un adulte ou d'un enfant et selon que l'enfant a plus ou moins de 14 ans) est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté, basé exclusivement sur le critère monétaire, est une notion relative qui correspond à celle fixée par convention en France à la **moitié** du revenu par unité de consommation **médian** des ménages (ce dernier correspondant à la valeur telle que 50 % des ménages sont en dessous de cette valeur et 50 % au dessus).

<sup>3</sup> 1994-2003 – Les familles face à la pauvreté et l'exclusion

<sup>4</sup> A l'occasion des journées d'études sur les « familles fragilisées » organisées les 19 et 20 mai 2005 par l'UNAF et la FNARS

## Choix opérés pour étudier la vulnérabilité

- Quels que soient le nombre et la pertinence des critères retenus par les statisticiens ou les chercheurs pour développer une approche globale de la vulnérabilité, il convient de faire remarquer que cette approche s'effectue souvent à partir d'une porte d'entrée qui renvoie à la situation de la personne ou de la famille (niveau de revenus, nature et localisation du logement, santé, ...), et qui repose donc sur une logique de **statut**.

Pour autant, cette approche ne peut être que réductrice si elle ne tient pas compte des itinéraires personnels de chacun des membres de la famille, et en particulier de leur inscription ou non dans un réseau, dont les conséquences sur l'accès aux modes d'informations sur les droits individuels et collectifs devient un facteur supplémentaire aggravant.

Pour illustration, ce n'est pas le statut de famille monoparentale en lui même qui « pose problème », mais le fait d'être en situation de monoparentalité dans un contexte et à un moment donnés, c'est à dire en réinsérant cette situation dans une **trajectoire**, un **parcours** de vie.

- Par ailleurs, si l'on s'en réfère à la définition du dictionnaire (Larousse), la vulnérabilité désigne *le caractère de quelqu'un ou de quelque chose qui donne prise à une attaque*. D'après cette définition, une famille vulnérable est alors une famille plus exposée aux attaques, aux blessures qu'une autre.

Cela implique que la notion vulnérabilité ne doit pas simplement être appréhendée à partir des situations de détresse, repérées comme telles « de l'extérieur ». Indépendamment des considérations socio-économiques, toute famille, toute personne, peut rencontrer au cours de son existence des moments difficiles qui peuvent à **un moment donné** les fragiliser et donc les rendre vulnérables.

Partant de ces deux constats, et devant la difficulté voire l'impossibilité à déterminer à priori des indicateurs capables de « cibler » les familles vulnérables en tenant compte à la fois du statut et du parcours de vie, il nous a paru préférable d'approcher la notion de vulnérabilité en considérant les **moments** où les individus se sont sentis **eux-mêmes** fragiles ou vulnérables.

## PRINCIPES DE L'ENQUETE

---

Comme on l'aura compris , cette enquête veut aller au delà de la logique du statut – qui correspond au demeurant au système d'aides financières actuellement mis en place - pour approcher la vulnérabilité en terme de **parcours**.

Elle poursuit 2 objectifs :

- 1) Reconnaître, identifier ces moments clés de fragilité dans le parcours de vie des familles
- 2) Tenter de comprendre comment les personnes ont fait face à ces différents événements : quelles aides, quels accompagnements ont pu leur être utiles ou au contraire quels sont celles ou ceux dont elles ont manqué

A cette fin, le questionnaire propose une série d'évènements pouvant être déstabilisants pour une famille. Il consiste ensuite à demander aux personnes interrogées si elles ont été confrontées à un ou plusieurs de ces évènements au cours des 5 dernières années et si effectivement ces évènements ont représenté pour la personne une épreuve difficile.

Cinq grands thèmes sont ainsi parcourus :

- le décès d'un proche
- l'arrivée d'un enfant
- une modification de la cellule familiale
- un problème de santé
- un événement professionnel

Puis pour chaque événement vécu comme une épreuve difficile (en se limitant au maximum à deux évènements), une série de questions est posée à la personne pour étudier son ressenti sur divers plans :

- les difficultés rencontrées au moment où cet événement a eu lieu.
- les différents types d'aides reçues
- l'utilité des différentes aides possibles.
- les difficultés rencontrées encore aujourd'hui ainsi que les aides qui seraient encore nécessaires.

Il ne s'agit pas dans cette enquête de faire une analyse de situations mais une analyse des conséquences, telles que vécues et souvenues à posteriori. Nous n'étudions pas des situations de vulnérabilité mais les conséquences d'évènements ressentis comme des moments difficiles.

## METHODOLOGIE D'ENQUETE

---

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 165 personnes volontaires appartenant à la population des ménages<sup>5</sup> du département.

Dans le ménage était interrogée la personne de référence du ménage ou son conjoint (dans le cas d'un ménage constitué d'un couple). Sont donc exclues du champ d'étude les personnes hors ménage (personnes vivant en communauté ou dans une habitation mobile) ainsi que celles qui sont enfants du ménage.

L'administration du questionnaire s'est déroulée en deux vagues :

- Une majorité des individus composant l'échantillon sont issus d'une première opération de mailing réalisée en octobre 2005 auprès de 2500 ménages du département extraits d'un fichier aléatoire d'adresses d'abonnés téléphoniques. Cette phase a permis de recueillir les réponses de 130 personnes.
- Afin de compléter l'échantillon, un second mailing a été lancé en avril 2006 en collaboration avec la Caisse d'Allocation Familiales Béarn et Soule auprès de 500 familles allocataires ayant été confrontées dans les deux dernières années à des événements répertoriés dans l'enquête , dont 35 ont répondu au questionnaire.

Au final, 165 personnes composent l'échantillon et nous ont fait part de leurs ressentis concernant **239 évènements** vécus comme des moments difficiles.

### Note technique :

Afin que les opinions exprimées par les personnes interrogées soient le reflet d'une réalité objective, nous avons souhaité utilisé un mode d'échantillonnage qui s'adresse à toutes les catégories de ménages du département. Ceci, pour que la diversité géographique soit respectée, comme la disparité des situations socio-économiques ou la plus ou moins grande « proximité » des individus avec les réseaux de solidarité (organismes sociaux ou associations).

Pour autant, cette recherche de la diversité ne doit pas être confondue avec celle de représentativité statistique. Dans le cas présent et contrairement aux autres enquêtes réalisées par l'Observatoire des familles des Pyrénées-Atlantiques, nous ne cherchons pas à ce que notre échantillon soit représentatif des ménages du département. Cela n'aurait d'ailleurs aucun sens, étant donné d'une part que nous ne connaissons pas a priori les caractéristiques des ménages ayant été confrontés à des événements difficiles à vivre, et que d'autre part ces caractéristiques sont selon toute vraisemblance différentes de celles de l'ensemble des ménages.

---

<sup>5</sup> Les définitions pour « ménages » et « familles » sont celles de l'INSEE :

« Le ménage comprend toutes les personnes qui partagent une même résidence principale. »

« La famille s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants : elle peut donc être constituée soit par un couple (marié ou non) et le cas échéant de ses enfants, soit d'une personne sans conjoint et de ses enfants (famille monoparentale).

## SYNTHESE DES RESULTATS

---

L'échantillon de l'enquête est une photographie des événements vécus par les ménages du département comme des moments de vie difficiles. 239 événements sont ainsi décrits et constituent la porte d'entrée pour identifier des moments de vulnérabilité et étudier leurs répercussions dans la vie quotidienne des ménages.

- Il n'y a pas à proprement parler d'événements plus souvent cités que d'autres et un problème de santé (26 % de l'ensemble des événements évoqués), une modification de la cellule familiale (24 %) qui renvoie essentiellement à une rupture, le décès d'un proche (23 %), voire un événement professionnel (18 %) ressortent à part sensiblement égale.

**La prépondérance des problèmes de santé comme moments de vulnérabilité doit nous interpeller**, d'autant plus qu'une meilleure représentation dans notre échantillon des personnes âgées aurait probablement accentué leur poids.

La naissance d'un enfant est en revanche en de rares occasions vécue comme une épreuve difficile (7 %) et n'a donc pas fait l'objet d'une analyse détaillée.

- Au delà des difficultés psychologiques ressenties lors de la survenue de l'événement, d'autres difficultés peuvent affecter le quotidien des personnes dont l'intensité varie selon la nature des événements.

En particulier, des soucis financiers accompagnent fréquemment les ruptures (divorce ou séparation) comme les dégradations des conditions d'emploi (perte d'emploi, mutation mal vécue), et les difficultés dans ce domaine égalent celles ressenties sur le plan psychologique. Avec une intensité analogue pour la rupture et dans un degré moindre pour un événement professionnel, des perturbations dans le domaine de la vie familiale sont également visibles.

Toutefois, si l'aspect financier peut poser problème dans ce type d'événements, il est totalement secondaire quand il s'agit du décès d'un proche ou d'un problème de santé, confirmant par là même que **les situations de vulnérabilité ne sont pas systématiquement liées à une détérioration du niveau de vie économique**.

- S'agissant des moyens pour aider les personnes à faire face aux difficultés engendrées par l'événement, les attentes diffèrent quelque peu selon la nature de l'événement, mais on constate qu'**une aide morale apparaît souvent comme primordiale** (elle est estimée très utile dans 64 % des cas, tous événements confondus). L'aide financière représente également une aide essentielle (57 % des cas), notamment pour les événements qui occasionnent une dégradation du niveau de vie (rupture ou événement professionnel).

La plupart du temps, les personnes ont pu profiter de ces aides (par la famille ou l'entourage pour l'aide morale, par l'administration sous forme d'allocation pour l'aide financière).

Pose davantage problème l'aide en informations : l'utilité de cette aide est jugée toute aussi importante que les deux précédentes (56 %), mais en comparaison elle est nettement moins souvent apportée aux personnes (les manques sont en particulier patents pour un événement professionnel ou un problème de santé).

L'aide sous forme de soutien juridique ou administratif est quant à elle jugée réellement utile dans un nombre moins important de cas (42 %) mais si l'on confronte ce chiffre avec le nombre de fois où elle a été effectivement reçue, les manques sont tout aussi évidents que pour l'aide en informations.



***Il y a donc lieu de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre à l'administration mais également aux associations de répondre à ces besoins. Car, tant pour l'aide en informations que pour le soutien juridique ou administratif, la famille ou l'entourage n'ont que très rarement été à l'origine de l'aide et ne semblent donc pas en mesure de pouvoir remplir ce rôle de manière satisfaisante.***

***La question peut également se poser pour l'aide morale car si on constate que la famille ou l'entourage apportent majoritairement cette aide, confirmant par la même que la famille est toujours considérée comme une valeur refuge qui apporte soutien et réconfort à ses membres, on peut se demander si d'autres formes d'intervention combinant étroitement et harmonieusement aide en informations et soutien psychologique ne devraient pas être encouragées.***

- Aujourd'hui, soit dans certains cas plusieurs années après la survenue de l'événement, une part non négligeable de personnes déclarent encore rencontrer des difficultés importantes dans un ou plusieurs domaines. Notons toutefois que la fréquence de telles situations est nettement moins importante qu'au moment où l'événement a eu lieu.  
Pour un décès semble-t-il, les difficultés essentiellement rencontrées dans le domaine psychologique ont tendance à se résorber plus facilement avec le temps. A contrario, les troubles occasionnés par un événement professionnel semblent plus durables.  
Quel que soit le type d'événements, on peut également observer que les soucis financiers persistent dans bon nombre de cas.

Mais on retiendra surtout que la résolution ou au contraire l'aggravation des problèmes ne peut s'apprécier correctement si on omet de s'intéresser aux parcours des personnes depuis l'événement. Nous avons pu contrôler l'effet perturbateur de la survenue d'un second événement difficile à vivre et il y a tout lieu de penser que le phénomène peut facilement être généralisé à tous les changements pouvant intervenir dans la vie d'un individu.

***Partant de là, il semble qu'une approche rigoureuse de la vulnérabilité dans la famille ne puisse se concevoir sans tenir compte de l'interaction et/ou de la somme des itinéraires individuels de chacun des membres de la famille. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'une approche en terme de statuts est secondaire, bien au contraire, mais les deux logiques sont complémentaires.***

Cette enquête témoigne ainsi de l'intérêt d'aborder la notion de vulnérabilité à partir des ressentis des individus. Paradoxalement pourtant et au delà du faible taux de retour qui constitue en soi une première indication, elle révèle aussi les limites d'une approche quantitative pour étudier ces ressentis.

D'une part, parce qu'un questionnement fermé n'est pas toujours à même de traduire les sentiments éprouvés par les personnes.

D'autre part parce que chaque situation est spécifique et qu'une analyse commune, même par événements de même nature, dissimule forcément les particularités propres à chacune. L'inscription de la personne dans un réseau (familial, amical, associatif), la proximité d'une offre de services sont autant de paramètres difficilement identifiables mais dont la présence ou l'absence pourront entraîner des réactions différentes face à un même événement.

***Conscients de ces limites, il n'en demeure pas moins vrai que les résultats issus de cette enquête fournissent des pistes de réflexion intéressantes pour comprendre le « vécu » familial des moments de vulnérabilité.***

# PRESENTATION DETAILLEE DES RESULTATS

## PREAMBULE :

### **Une participation plutôt faible**

Le nombre de personnes ayant participé à l'enquête (165) peut paraître faible en comparaison du nombre de ménages sollicités (3000). Le taux de retour dépasse ainsi à peine les 5 % alors qu'il se situe habituellement entre 12 et 15 % dans les autres enquêtes de l'observatoire des familles.

On peut présumer que cela tient au thème plutôt sensible de l'enquête, et il est légitime de croire que bon nombre de personnes n'ont pas souhaité revenir sur des événements qui évoquent pour elles des tranches de vie douloureuses. D'autre part, des témoignages ont mis en avant la complexité du questionnaire, et il est probable que cet aspect ait pu également contribuer à dissuader certaines personnes de remplir le questionnaire.

### **Organisation de l'analyse : l'événement comme base d'observation**

La partie 1 présente le profil des **165** personnes de l'échantillon.

Dans les parties 2 à 4, l'analyse qui sera menée s'efforcera de comprendre les répercussions que les événements ont pu avoir sur le quotidien des individus. Par conséquent, **l'unité d'analyse sera l'événement** et non pas l'individu ou le ménage. Cette précision est essentielle pour comprendre le sens des pourcentages présentés.

Afin d'éviter aux personnes interrogées de se projeter sur un vécu trop ancien, le choix avait été fait de demander de décrire un ou deux événements survécus dans les cinq dernières années. Certaines ont toutefois évoqués des événements plus anciens. Partant du principe que si la personne a souhaité en parler, c'est qu'ils étaient présents dans leur mémoire, ils ont été pris en considération.

Au final, **239** événements ont été cités et ce chiffre constituera la base de référence pour l'analyse des résultats.

A de rares exceptions près et uniquement dans le cas où la part des non réponses peut être révélatrice d'un comportement ou d'une opinion spécifiques, les résultats seront présentés sur la base des répondants.

# 1 PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES

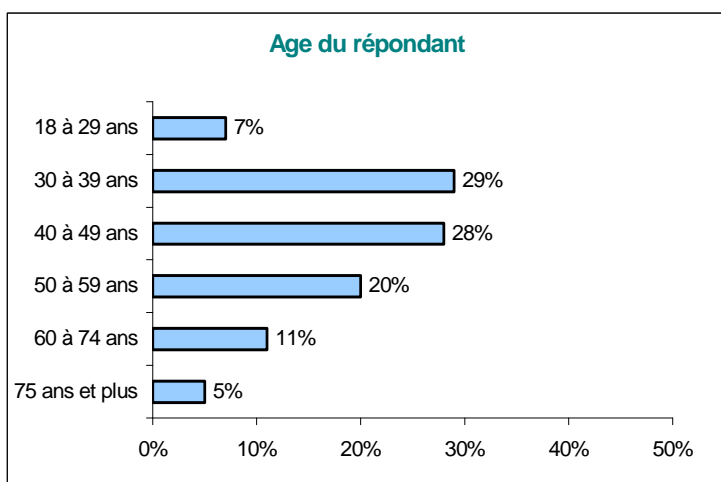
## Note préliminaire :

Rappelons en préambule que la recherche de la représentativité dans cette enquête n'a aucun sens, étant donné que nous étudions une population spécifique car touchée par une épreuve difficile. L'échantillon doit ainsi être considéré comme une photographie de cette population.

Si pour certains critères, une comparaison est faite avec la répartition de la population totale des ménages du département (telle qu'elle a été observée lors du dernier recensement INSEE de 1999), c'est uniquement pour faire ressortir les caractéristiques spécifiques de l'échantillon. Cette comparaison est par ailleurs rendue possible en ce sens que les personnes interrogées appartiennent à la population des ménages, et qu'elles sont, rappelons le, des individus pivots du ménage (personne de référence du ménage ou conjoint).

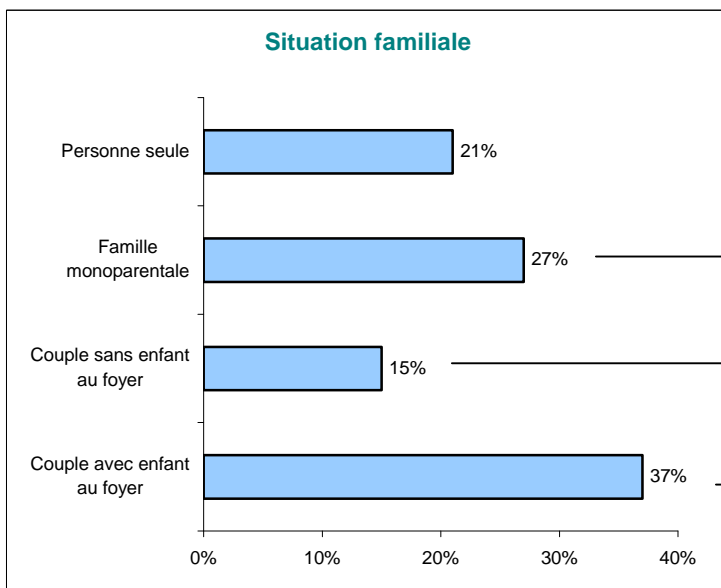
Comme souvent dans le cas d'enquêtes auto-administrées, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à répondre. Dans notre échantillon, leur proportion est de 73 %.

C'est logiquement qu'on les trouve à la tête d'une famille monoparentale dans 9 cas sur 10, mais elles sont également sur-représentées chez les personnes seules (71 %) comme chez les couples avec enfant au foyer (70 %). La parité est en revanche respectée pour les couples sans enfant (52 % de femmes et 48 % d'hommes).



En terme d'âge, la grande majorité des personnes interrogées (77 %) se situent dans la tranche 30-59 ans.

Les réserves évoquées plus haut quant aux difficultés éprouvées pour répondre au questionnaire expliquent probablement que les personnes âgées soient aussi peu représentées.



Divorcé	15 %
Séparé	7 %
Veuf	4 %
Célibataire	1 %

Marié	10 %
Union libre	5 %

Marié	29 %
Union libre	8 %

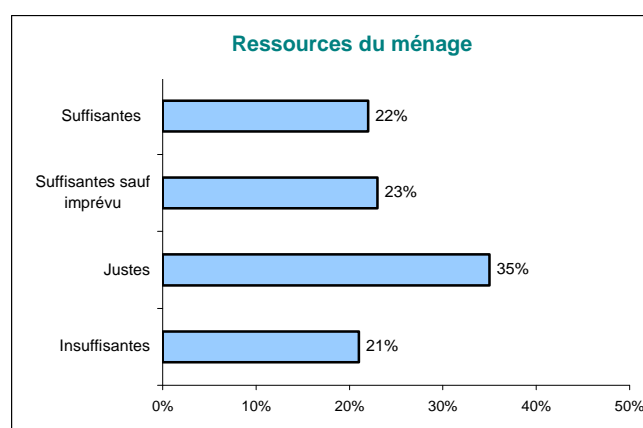
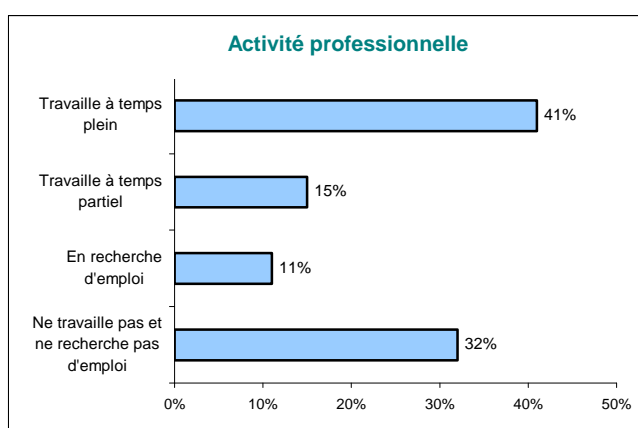
Le nombre de personnes seules et de couples sans enfant au foyer est proportionnellement plus faible que dans la population totale des ménages du département.

Pour autant, il faut plutôt voir dans ce résultat une conséquence de la répartition par âge qu'une particularité propre à la population des ménages ayant été confrontés à un événement difficile : étant donné la faible représentation dans l'échantillon des 60 ans et plus dont une large part sont des personnes seules ou des couples sans enfant, cela réduit d'autant en effet la proportion de ces deux catégories de ménages.

Plus significatif est le pourcentage de 27 % de familles monoparentales dans l'échantillon alors qu'elles ne représentent que 8 % de la population totale des ménages du département.

Dans ce cas de figure en effet, les effets de la répartition par âge et le fait que plus des trois quart des personnes de notre échantillon aient un âge compris entre 30 et 59 ans (alors que cette tranche d'âge est aussi celle d'une large majorité de parents à la tête d'une famille monoparentale), ne suffisent pas à expliquer l'importance de ce pourcentage : les chiffres du recensement sur la seule population des ménages du département âgés de 30 à 59 ans montrent ainsi que la proportion de familles monoparentales atteint à peine 11 %.

Ce résultat est une première indication des risques de « vulnérabilité » que peut provoquer une rupture, comme on le verra plus en détail par la suite.



Alors qu'une majorité (56 %) des personnes de l'échantillon travaillent (41 % à temps plein, 15 % à temps partiel), elles sont plus de la moitié (56 % également)<sup>6</sup> à déclarer que pour faire face aux dépenses courantes les ressources du ménage sont justes (35 %) ou insuffisantes (21 %). Cette tendance, plus ou moins accentuée, est en outre vérifiée quelle que soit l'activité professionnelle de la personne.

Toutefois, à contrario, retenons que 44 % des individus estiment leurs revenus suffisants et ne paraissent donc pas concernés par une situation économique précaire.

Leur répartition géographique est quant à elle conforme à celle observée lors du dernier recensement pour l'ensemble des ménages du département (80 % en zone urbaine et 20 % en zone rurale).

## 2 DESCRIPTION DES MOMENTS DE VIE DIFFICILES

Sur les 165 personnes de l'échantillon, 55 % ont décrit un événement (soit 91 événements) et 45 % deux (soit 148 événements). L'observation porte donc sur 239 événements.

### 2-1- Ancienneté de l'événement

31 % des événements ont eu lieu dans les 2 ans qui ont précédé l'enquête, 40% entre 2 et 3 ans auparavant, 20 % entre 4 et 5 ans, et 9 % plus de 5 ans avant.

Une grande majorité des événements évoqués se situent donc dans un passé plutôt récent.

<sup>6</sup> En comparaison, cette proportion tourne plutôt autour de 40 % dans les autres enquêtes réalisées par l'Observatoire des familles

## 2-2-Liste détaillée des événements cités

Le tableau suivant présente par catégories, les événements auxquels les personnes ont été confrontés et qui ont constitué pour elles une épreuve difficile :

TYPE D'ÉVÈNEMENT	Eff.	%
<b>DECES D'UN PROCHE</b>	<b>55</b>	<b>23%</b>
Décès de votre conjoint	14	6%
Décès d'un de vos parents	26	11%
Décès d'un de vos enfants	6	3%
Décès d'une autre personne proche	9	4%
<b>ARRIVÉE D'UN ENFANT PRÉCIS</b>	<b>16</b>	<b>7%</b>
Arrivée de votre premier enfant	4	2%
Arrivée de votre second enfant	4	2%
Arrivée de votre troisième enfant	3	1%
Arrivée de votre quatrième enfant ou plus	0	0%
Naissance multiple (jumeaux, triplés...)	3	1%
Arrivée d'un enfant adopté	0	0%
Arrivées rapprochées d'enfants (faible écart d'âge)	2	1%
Arrivées éloignées d'enfants (grand écart d'âge)	0	0%
<b>MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE</b>	<b>57</b>	<b>24%</b>
Début de votre vie en couple, sachant qu'aucun des deux conjoints n'avait auparavant un enfant	0	0%
Début de votre vie en couple, sachant qu'au moins l'un des deux conjoints avait auparavant un enfant	3	1%
Votre divorce	24	10%
Votre séparation	20	8%
Départ du foyer de l'un de vos enfants	5	2%
Retour au foyer de l'un de vos enfants	1	0%
Arrivée au foyer de l'un de vos parents ou de l'un des parents de votre conjoint	4	2%
<b>PROBLÈME DE SANTÉ, LIÉ À LA MALADIE, AU HANDICAP, À UN ACCIDENT, AU VIEILLISSEMENT, À LA DÉPENDANCE (DROGUE, ALCOOL, TABAC, ...)</b>	<b>61</b>	<b>26%</b>
Problème de santé vous concernant	23	10%
Problème de santé concernant votre conjoint	11	5%
Problème de santé concernant un de vos enfants	9	4%
Problème de santé concernant un de vos parents	13	5%
Problème de santé concernant une autre personne	5	2%
<b>ÉVÈNEMENT PROFESSIONNEL</b>	<b>43</b>	<b>18%</b>
Perte d'emploi pour vous et/ou pour votre conjoint	22	9%
Nouvel emploi pour vous et/ou pour votre conjoint	2	1%
Modifications des conditions de travail pour vous et/ou pour votre conjoint	3	1%
Déplacement géographique pour vous et/ou pour votre conjoint (pour des raisons professionnelles)	14	6%
Retraite pour vous et/ou pour votre conjoint	2	1%
<b>AUTRE</b>	<b>7</b>	<b>3%</b>
<b>TOTAL ÉVÈNEMENTS CITÉS</b>	<b>239</b>	<b>100%</b>

Un problème de santé, une modification de la cellule familiale, le décès d'un proche, sont les épreuves le plus souvent rencontrées (respectivement 26 %, 24 % et 23 % de l'ensemble des événements cités). Avec 18 %, les événements professionnels sont également très présents.

L'arrivée d'un enfant arrive nettement plus loin derrière avec 7 % de citations.

#### Les problèmes de santé :

Dans l'ordre, ils renvoient à une maladie (19 cas dont 7 cancers) , au vieillissement (7 cas), à un accident (6 cas), à un problème cardiaque (5 cas), à un problème psychologique (5 cas), à un problème de dépendance à l'égard de l'alcool ou de la drogue (5 cas également) et enfin à un handicap (4 cas). A noter que 10 événements n'ont pas fait l'objet de précisions.

Dans 34 cas sur 61, le problème a été rencontré par le répondant ou par son conjoint, et 13 événements font référence à un problème de santé d'un parent.

Au passage, on peut rappeler que les personnes de 60 ans et plus sont peu représentées dans l'échantillon, ce qui nous amène à penser que ce type d'événements aurait pu ressortir plus massivement.

#### Le décès d'un proche :

26 décès sur 55 concernent un parent de l'interviewé, soit près de la moitié des événements de cette catégorie. Attention bien évidemment à l'interprétation de ce résultat : ce n'est pas parce que la perte d'un parent est plus douloureuse que celle d'une autre personne, mais parce qu'un individu a plus de « chances » de rencontrer cet événement dans sa vie.<sup>7</sup>

#### Une modification de la cellule familiale :

Les cas de rupture constituent l'essentiel des événements évoqués dans cette catégorie (44 sur 57). Il est intéressant de noter que la séparation (20 cas) est aussi souvent mis en avant que le divorce (24 cas).

On aurait pu croire que la recomposition d'une famille avec la présence d'enfants soit également un moment de vie difficile mais elle n'est citée que 3 fois.

#### Un événement professionnel :

La perte d'emploi est sans surprise l'événement le plus souvent rencontré dans cette catégorie (22 cas sur 43). Toutefois, on peut également observer qu'un déplacement géographique pour raisons professionnelles peut être ressenti comme une épreuve difficile à vivre (il ressort 14 fois).

Le départ à la retraite, vécu quelquefois difficilement, n'est cité que 2 fois, mais la faible part dans l'échantillon des personnes de 60 ans ou plus nous amène à interpréter ce résultat avec prudence.

#### L'arrivée d'un enfant :

Ce domaine ne se situe pas sur le même pied d'égalité que les autres, tant cet événement est davantage un moment de bonheur qu'une épreuve. Mais si nous l'avions proposé aux ménages, c'est que les changements qui accompagnent l'arrivée d'un enfant peuvent dans certains cas bouleverser l'équilibre de la cellule familiale et être perçus comme une période difficile.

On aurait ainsi pu croire que l'arrivée du troisième enfant ou une naissance multiple pourraient être déstabilisants pour un couple, mais au vu des résultats, il n'en est rien : ces deux événements sont autant mentionnés que la naissance du 1<sup>er</sup> enfant ou du second enfant.

En revanche, si ce type d'événements n'a été cité que 16 fois, ce qui peut paraître faible en comparaison avec les autres domaines, cela n'en est pas pour autant insignifiant. Car si tous les ménages sont susceptibles d'avoir connu dans leur famille un problème de santé ou un décès au cours des 5 dernières années, la cible des familles en situation d'avoir un nouvel enfant est beaucoup plus réduite (*renvoie à l'idée développée dans la note<sup>5</sup>*)

#### Les autres types d'événements :

Mentionnés spontanément par les interviewés, ils représentent 3 % de l'ensemble des événements évoqués. Ils se rapportent à une agression (2 cas), un incendie de la maison, la vente de la maison pour cause de dettes, l'arrêt des études d'un enfant ou encore l'incarcération d'un enfant (1 cas chacun).

---

<sup>7</sup> Cette précision peut paraître pour le moins absurde ici, mais l'idée qu'elle sous tend est pourtant fondamentale dans l'interprétation qui peut être faite de certains pourcentages. Dans certains cas en effet, des facteurs liés beaucoup moins évidents qu'ici peuvent exister, et il convient d'en tenir compte pour éviter des interprétations abusives.

### 3 APPROCHE TOUS EVENEMENTS CONFONDUS

#### 3-1- Nature des difficultés rencontrées

*Aide à la lecture* : nous avons demandé aux personnes interrogées de donner une note de 1 à 7, représentant l'importance des difficultés qui ont pu accompagner l'évènement dans différents domaines (psychologique, santé, financier, juridique, administratif, vie familiale, vie professionnelle, éducation des enfants, logement). Une appréciation « neutre » se traduit donc par une note autour de 4. Plus une note sera forte et plus elle révélera des difficultés importantes dans le domaine.

Une attention particulière sera portée à la proportion de notes égales à 6 ou 7 qui traduit un niveau important de difficultés et qui sera préférée à la moyenne.

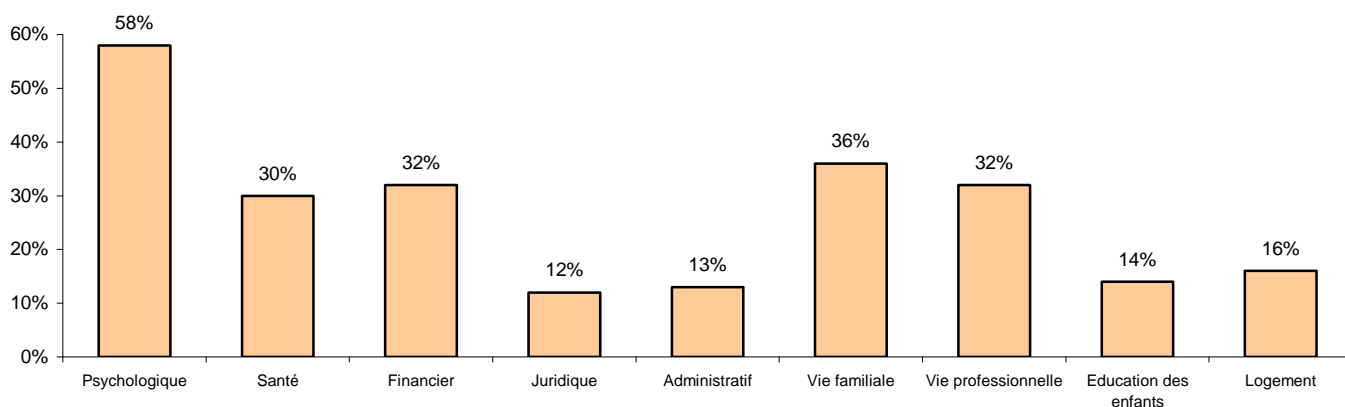
**Note technique1** : De part leur situation au moment où l'évènement a eu lieu, les interviewés n'étaient pas forcément concernés par chacun des domaines traités. Ainsi une personne n'ayant pas d'enfants à charge à cette époque ne pouvait rencontrer de difficultés dans le domaine de l'éducation des enfants. Le questionnaire permettant d'identifier cet état de fait, les résultats sont présentés sur la base des événements vécus par des personnes pouvant être concernées par le domaine.

L'objectif de cette enquête est, rappelons le, d'approcher la notion de vulnérabilité en considérant des événements qui ont été ressentis par les familles comme des moments de vie difficiles, et donc comme des moments où elles se sont senties plus ou moins fragiles ou vulnérables.

L'étude des difficultés rencontrées traduit plutôt bien le degré d'importance des troubles occasionnés alors puisque dans 88 % des cas, des difficultés importantes (notes 6 ou 7) dans au moins un des domaines ont accompagné l'évènement. Pour 24 des 29 autres événements, la note 5 est mentionnée dans au moins un des domaines.

Pour la quasi totalité des cas donc, l'évènement a engendré des perturbations relativement importantes dans le quotidien des individus.

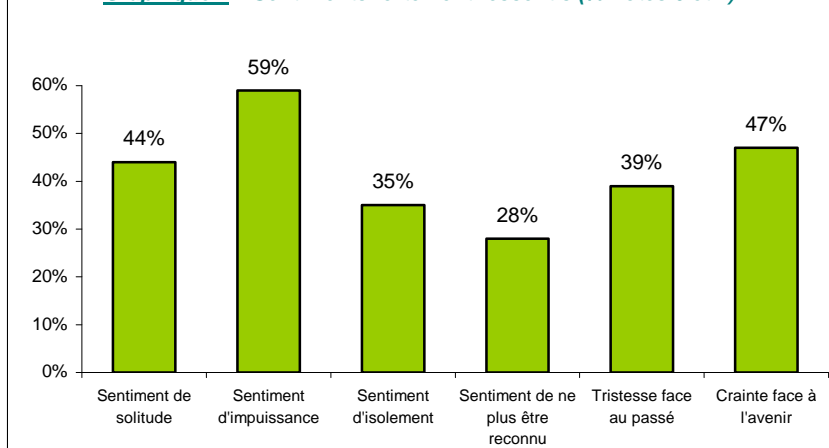
**Graphique 1 : Difficultés importantes rencontrées par domaine (% notes 6 et 7)**



Quelle que soit la nature des événements subis, il est évident que les difficultés qui en découlent agissent directement sur le moral des personnes. Il est donc logique que dans plus de la moitié des cas (58 %), l'évènement se soit traduit pour la personne par des difficultés importantes sur le plan psychologique (*graphique 1*). On peut même s'étonner que ce pourcentage ne soit pas plus élevé. Le terme psychologique induit peut-être une connotation trop « pathologique » dans laquelle ne se sont pas retrouvées certaines personnes.

Car quand on analyse les réponses sur les sentiments éprouvés par les interviewés au moment où l'évènement a eu lieu (*de la même façon que pour l'évaluation des difficultés rencontrées, ils devaient mentionner une note selon qu'ils avaient plus ou moins ressenti un sentiment de solitude, un sentiment d'impuissance, un sentiment d'isolement, le sentiment de ne plus être reconnu, une tristesse face au passé ou une crainte face à l'avenir*), on constate que dans 88 % des cas, au moins un de ces sentiments a été fortement ressenti (note 6 ou 7) lors de la survenue de l'évènement. Notons par ailleurs que ce pourcentage est identique à celui du nombre d'évènements accompagnés de difficultés importantes dans au moins un des domaines proposés.

**Graphique 2 : Sentiments fortement ressentis (% notes 6 et 7)**



Le sentiment d'impuissance (59 %) domine et traduit l'impression d'être victime des événements. La crainte face à l'avenir ainsi que le sentiment de solitude sont également très présents (respectivement 47 % et 44 %) et témoignent de l'incertitude qui entoure l'événement ainsi que ses conséquences. (graphique 2)  
Viennent ensuite la tristesse face au passé (39 %) et le sentiment d'isolement (35 %) tandis que le sentiment de ne plus être reconnu est généralement moins fortement ressenti (28 %).

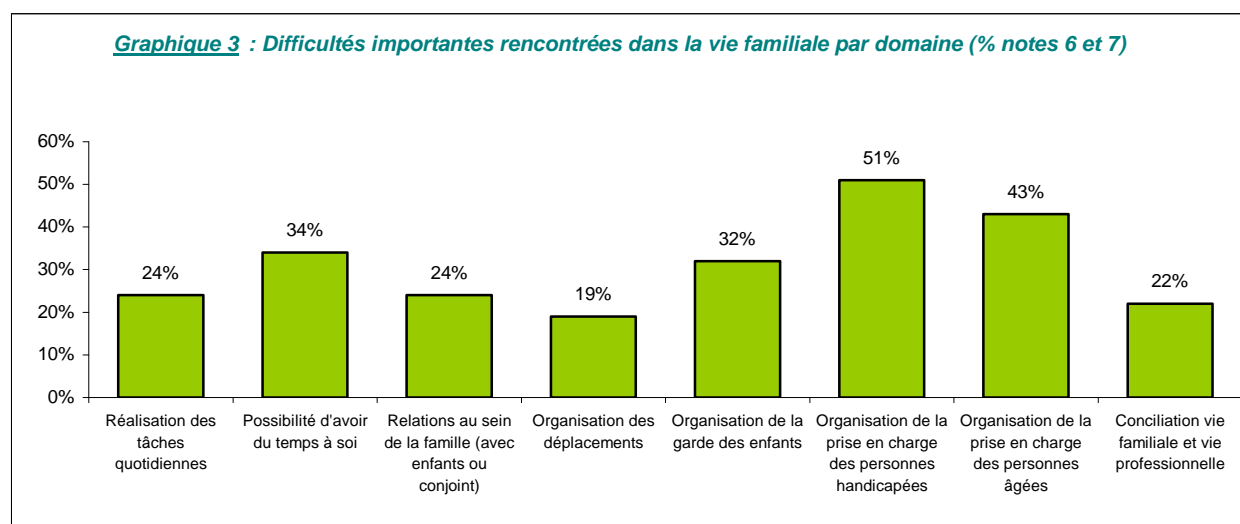
A côté des difficultés d'ordre psychologique, quatre domaines sont à l'origine de difficultés importantes dans un tiers des cas environ : la vie familiale (36 %), l'argent (32 %), la vie professionnelle (32 %), la santé (30 %). (graphique 1)

Il est moins fréquent en revanche que des difficultés importantes soient rencontrées dans le domaine juridique (12 %), dans le domaine administratif (13 %), pour l'éducation des enfants (14 %) ou pour le logement (16 %), peut-être parce qu'elles n'interviennent que dans des situations bien spécifiques.

Ces résultats sont pour le moins intéressants car ils révèlent que les épreuves difficiles ne s'apparentent pas toujours à de graves problèmes financiers, et viennent quelque peu pondérer l'idée communément répandue qui veut que vulnérabilité rime avec pauvreté. Il est des épreuves en effet où les conséquences sur la santé de l'individu, sur sa vie professionnelle ou sur sa vie familiale sont autant, voire plus incommodes qu'une dégradation du niveau de vie.

Une analyse détaillée des secteurs de la vie familiale où des difficultés importantes ont suivi l'événement montre que plusieurs aspects peuvent être indifféremment touchés par la survenue de problèmes (graphique 3) :

**Graphique 3 : Difficultés importantes rencontrées dans la vie familiale par domaine (% notes 6 et 7)**



**Note technique 2 :** Les interviewés devaient donner une note représentant le niveau de difficultés rencontrées. Comme explicité plus haut dans la note technique 1, les résultats sont présentés pour certains domaines sur la base des événements vécus par des personnes pouvant être concernées par le domaine. C'est le cas pour « relations au sein de la famille » (base : présence d'enfants ou d'un conjoint au moment de l'événement), « Organisation de la garde des enfants » (base : présence d'enfants en âge d'être gardés à cette époque), « Organisation de la prise en charge des personnes handicapées » et « Organisation de la prise en charge de personnes âgées » (base : présence d'un proche handicapé, respectivement âgé), « Conciliation vie familiale et professionnelle » (base : en situation d'être sur le marché de l'emploi)



Respectivement 51 % et 43 % des événements qui ont touché un individu ayant dans son entourage proche une personne handicapée ou âgée engendrent de lourdes difficultés dans l'organisation de la prise en charge de celle-ci. Ces aspects sont donc très souvent fragilisants pour les familles. Toutefois, et au delà du fait que la base des événements concernés est très faible, si ces pourcentages sont élevés en comparaison à ceux observés dans les autres aspects de la vie familiale, c'est que la plupart du temps l'événement a une incidence directe sur ce type de problème (le handicap d'une personne par exemple va obligatoirement poser la question de sa prise en charge).

De façon plus générale, la possibilité d'avoir du temps à soi (34 % de notes 6 ou 7), l'organisation de la garde des enfants pour les familles ayant au moment de l'événement un enfant en âge d'être gardé (32 %) sont les aspects de la vie familiale où surviennent le plus fréquemment des difficultés importantes. Mais ce ne sont pas les seuls et les pourcentages atteignent la barre des 20 % dans chacun des autres domaines, montrant par la même que les difficultés peuvent apparaître dans des domaines variés.

### 3-2- Le recours aux différents types d'aides possibles

**Note méthodologique :** Cinq types d'aides ont été examinées : l'aide financière (secours, prêt, don, pension, allocation, indemnités journalières, ...), l'aide matérielle (pour l'alimentation, l'habillement, le logement, ...), l'aide morale ou psychologique (écoute, soutien, médiation, ...), l'aide en informations (sur les droits, sur les organismes à contacter, ...) et enfin le soutien juridique ou administratif.

Les interviewés étaient invités d'une part à dire s'ils en avaient bénéficié ou pas, puis d'autre part et toujours selon le même principe à donner une note pour chaque type d'aide selon qu'ils la considéraient plus ou moins utile par rapport à l'événement vécu, et ce, qu'ils en aient bénéficié ou non. Une aide est alors appréciée comme très utile pour ce genre d'événement quant elle s'est vue attribuée la note de 6 ou 7.

#### 3-2-1- Opinions sur l'utilité des aides

L'aide morale ou psychologique est celle qui est jugée le plus souvent comme étant à même d'apporter un soutien efficace à la personne : elle est perçue comme très utile pour 64 % des événements.

L'aide financière arrive ensuite (57 %) et il est intéressant de noter que l'aide en informations se situe au même niveau (56 %).

L'aide sous forme d'un soutien juridique ou administratif est quant à elle perçue comme très utile dans 42 % des cas, tandis que l'aide matérielle, plus difficilement identifiable, arrive en dernière position (34 % de citations).

#### 3-2-2- Aides reçues suite à l'événement

La hiérarchisation des aides reçues est identique à celle de l'utilité des aides : une aide morale a été donnée dans 56 % des cas (soit pour 135 événements), suivie d'une aide financière (44 %), d'une aide en informations (35 %), d'un soutien juridique ou administratif (20 %) et enfin d'une aide matérielle (15 % soit pour 35 événements).

ORIGINE DES DIFFERENTSTYPES D'AIDE (BASE= AIDE REÇUE)	Aide financière (base = 105)	Aide matérielle (base = 35)	Aide morale (base 135)	Aide en informations (base = 82)	Soutien juridique ou administratif (base = 47)
Administration	83 %	25 %	7 %	51 %	32 %
Famille	21 %	63 %	63 %	18 %	9 %
Entourage	7%	29 %	50 %	18 %	13 %
Association	10 %	20 %	10 %	21 %	23 %
Société d'assurance	10 %	3 %	-	-	-
Autre	10 %	17 %	31 %	29 %	47 %
Employeur	5 %	9 %	1 %	5 %	4 %
Personnel médical (médecin, psy, ...)	-	3 %	27 %	9 %	4 %
Syndicat	-	-	1 %	7 %	6 %
Notaire, avocat	-	-	-	2 %	24 %
Divers autre	5 %	6 %	2 %	6 %	9 %

**Aide à la lecture :** Dans la catégorie « Autre » ont été mentionnés les intervenants les plus fréquemment cités spontanément par les interviewés. Les pourcentages doivent être lus comme suit en prenant garde de tenir compte à chaque fois de l'effectif plus ou moins faible de la base des événements concernés : quand une aide financière a été octroyée, dans 83 % des cas c'est par l'administration. Une case vide correspond à l'absence de citations.

L'aide financière correspond dans la plupart des cas (83 %) à une allocation versée par l'administration (exemple : Assedic en cas de perte d'emploi). L'administration est aussi fréquemment sollicitée pour l'aide en informations (51 %) et un peu moins pour un soutien administratif ou juridique (32 %).

La famille est le soutien le plus présent quand il s'agit d'apporter une aide morale (63 %) et une aide matérielle (63 % également), plus « accessible à offrir » probablement qu'une aide financière. L'entourage intervient également dans le soutien moral (50 % des cas).

En revanche, la famille comme l'entourage semblent ne pas être en mesure d'apporter une aide en informations ou un soutien juridique ou administratif : ils n'ont pu fournir ces aides que dans moins de 20 % des cas.

On peut noter dans ces deux domaines que le rôle des associations n'est pas négligeable (elles ont apporté l'aide dans respectivement 21 % et 23 % des cas).

Enfin, s'agissant des autres intervenants cités spontanément par les interviewés, leur rôle ne doit pas non plus être négligé, même si la plupart du temps leur action s'inscrit dans le droit fil de leur mission première : c'est vrai pour la place des notaires et des avocats dans le soutien juridique et administratif (l'événement avait un lien direct avec un problème de droit : succession, divorce) mais aussi pour la place des professionnels du secteur médical dans l'aide morale (la moitié sont des psychologues et un autre quart sont des médecins dont l'aide a été apportée pour un événement relevant d'un problème de santé).

### 3-2-3- Confrontation entre l'aide jugée utile et l'aide effectivement reçue

Il paraît légitime de penser que lorsque une aide est jugée très utile par rapport à la nature de l'événement, elle aurait alors pu être bénéfique à la personne si elle avait été dispensée au moment où l'événement a eu lieu. D'où l'intérêt de mesurer les écarts avec l'aide effectivement reçue (*tableau suivant*) :

	Aide financière	Aide matérielle	Aide morale	Aide en informations	Soutien juridique ou administratif
Aide jugée très utile	57 %	34 %	64 %	56 %	42 %
Aide reçue	44 %	15 %	56 %	35 %	20 %
<b>Ecart</b>	<b>13 %</b>	<b>19%</b>	<b>8 %</b>	<b>21 %</b>	<b>22 %</b>

Si l'aide reçue est toujours inférieure à l'aide jugée utile, la comparaison des différences par type d'aides est très instructive car elle révèle des manques nettement plus prononcés pour l'aide sous forme de soutien juridique ou administratif (écart de 22 %), pour l'aide en informations (21 %) et pour l'aide matérielle (19 %).

En particulier, et alors que l'aide en informations est 1,75 fois plus fréquente que le soutien juridique ou administratif et 2,3 fois plus fréquente que l'aide matérielle, elle apparaît comme autant insuffisante.

#### Pour aller plus loin :

Une analyse plus approfondie tend à montrer que l'appréciation de l'utilité d'une aide financière semble d'autant plus favorable que l'aide a été dispensée (dans 77 % des cas où une aide financière a été octroyée elle est jugée très utile contre 42 % quand elle a été absente, soit un écart de 35 %).

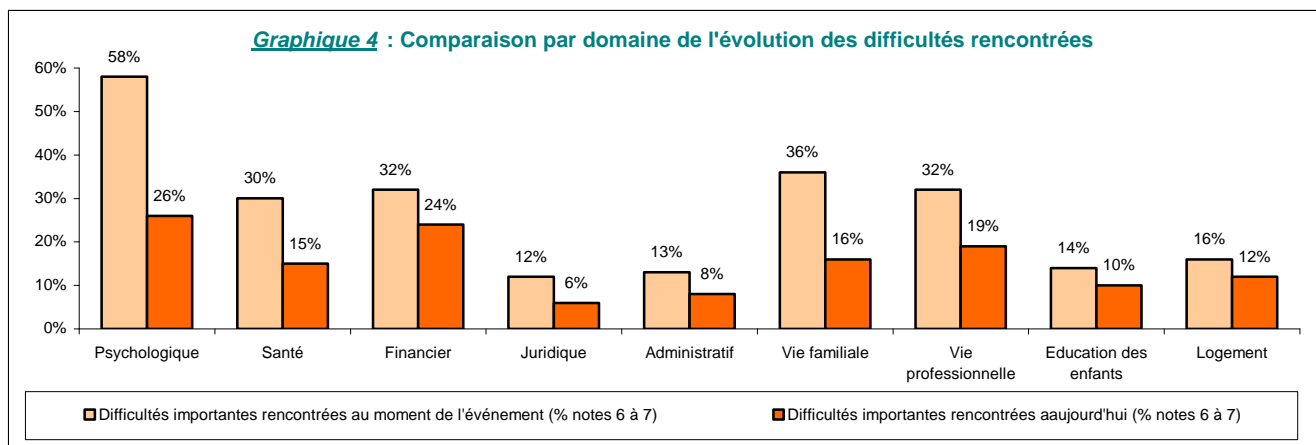
C'est également vrai pour l'aide matérielle (écart de 26 %), pour le soutien juridique ou administratif (écart de 19 %) et pour l'aide morale (écart de 12 %).

Il semblerait donc que les personnes mettent davantage en avant les bienfaits de ces aides quand elles ont eu l'opportunité d'en bénéficier, ce qui constitue en soi une première indication.

Mais plus instructif encore est le fait que ce phénomène n'est pas vérifié pour l'aide en informations (le pourcentage reste dans les deux cas égal à 56 %), car cela signifie en effet que les individus n'ont pas besoin « d'expérimenter » ce type d'aide pour en ressentir la nécessité.

Ce résultat est d'autant plus important que nous avons pu voir par ailleurs que les personnes ne pouvaient compter sur la famille ou sur l'entourage pour obtenir une aide dans ce domaine. Ce qui renvoie donc à la nécessité de développer un meilleur accès à l'information pour répondre aux besoins exprimés par les familles.

### 3-3- Evolution des difficultés dans le temps



Si pour la plupart des domaines, les situations où subsistent encore des difficultés importantes sont réduites de moitié, force est de constater que le temps n'a pas permis de faire oublier complètement les problèmes occasionnés et que certaines personnes vivent encore aujourd'hui des situations éprouvantes (*Graphique 4*).

L'aspect financier est le domaine où semble-t-il les problèmes perdurent davantage : dans à peine 12 % des cas (sur 32 % initialement), les difficultés ne sont plus jugées importantes. Le phénomène est également vérifié pour le logement et pour l'éducation des enfants, mais initialement, peu d'événements provoquaient des difficultés importantes dans ces domaines.

#### Pour aller plus loin :

La comparaison de la prégnance des difficultés encore rencontrées à ce jour dans le domaine psychologique selon l'antériorité de l'événement, confirme l'effet salvateur de temps qui passe : quand l'événement s'est produit dans l'année, des difficultés importantes persistent encore dans 43 % des cas, la proportion est de 33 % s'il remonte entre 1 et 2 ans en arrière, et de 21 % s'il s'est produit plus de 2 ans auparavant

Mais au delà des années qui passent, il peut y avoir des changements (dans la vie familiale ou dans la vie professionnelle par exemple) comme de nouvelles épreuves, qui modifient forcément le cours des choses. Pour en juger, nous avons comparé la proportion de situations où demeurent des difficultés d'ordre psychologique selon que la personne ait connu ou non un autre événement douloureux : égale à 21 % pour les événements remontant à plus de 2 ans, la proportion est de 27 % si la personne a vécu un autre événement pénible alors qu'elle tombe à 11 % sinon.

Bien que partielle (des changements multiples ont pu intervenir dans la vie des personnes dont il n'est ici pas tenu compte), cette analyse donne ainsi une première indication sur les effets perturbateurs des interactions possibles entre événements. De façon plus large, elle révèle l'importance de la prise en compte des itinéraires personnels pour mieux comprendre les situations de vulnérabilité.

A titre d'exemple, nous rapporterons le témoignage d'une personne de l'échantillon ayant connu successivement une rupture puis une mutation professionnelle. Cette femme a été fragilisée par la rupture mais le soutien de sa famille lui a permis de faire face aux contraintes de la vie quotidienne. En revanche, quand sa mutation professionnelle l'a éloignée de sa famille, elle s'est retrouvée totalement désemparée pour gérer le quotidien (réalisation des tâches, possibilités d'avoir du temps à soi, organisation de la garde des enfants, conciliation vie familiale et vie professionnelle, ... )

### 3-4- Aide encore nécessaire actuellement

Pour l'étudier, il était demandé aux personnes de s'exprimer à travers une question ouverte. Pour 83 événements sur 239 (soit 35 %), aucune réponse n'a été donnée mais sans qu'il soit possible de savoir si les personnes concernées n'ont aujourd'hui besoin d'aucune aide ou si elles n'ont pas souhaité s'exprimer. Les situations où la personne a notifié qu'elle ne ressentait plus le besoin d'être aidé représentent quant à elles une proportion de 12 %.

Une aide financière serait encore nécessaire dans 20 % des cas. Dans une proportion sensiblement identique de situations (18 %) une aide morale serait encore souhaitable (soutien moral, suivi psychologique, écoute, lieux d'échanges et de rencontres, accompagnement).

En comparaison, les autres types d'aides sont nettement moins citées : viennent dans l'ordre l'aide pour le logement (8 %) prenant la forme d'un versement/d'une revalorisation d'une allocation ou bien d'une aide pour accéder à un logement moins onéreux, l'aide pour la recherche d'emploi (6 %), l'aide en informations (5 %), l'aide juridique (3 %).

D'autres aides ont également pu être précisées mais dans moins de 3 % des cas à chaque fois (relais pour avoir du temps à soi, aide pour le ménage, aide pour la garde des enfants, aide pour les démarches administratives, suivi médical régulier, existence de structures adaptées pour personnes âgées).

### **3-5- Approche spécifique de l'impact d'une aide morale sur l'intensité des difficultés rencontrées**

Nous l'avons noté, l'aide morale occupe une place centrale. D'une part, il s'agit de l'aide dont les personnes bénéficient le plus massivement mais aussi de l'aide qu'elles jugent comme la plus utile.

On pourrait donc penser que des difficultés moindres devraient pouvoir être constatées quand les personnes ont pu profiter d'un tel soutien. Or ce n'est pas vérifié : les situations où les personnes connaissent encore aujourd'hui des difficultés importantes sur le plan psychologique sont aussi nombreuses, que la personne ait reçue ou non une aide morale (26 % dans les deux cas). Plus étonnant encore, la proportion de situations où des difficultés importantes d'ordre psychologique ont été ressenties lors de la survenue de l'événement est significativement plus élevée quand la personne a reçu une aide morale (65 % contre 49 % quand elle n'en a pas bénéficié).

Bien sûr, il ne s'agit pas de douter de l'apport d'une aide morale, tant les témoignages nous prouvent combien un soutien, une écoute ont des effets réparateurs. Mais un tel constat nous amène à nous demander si les effets d'une aide morale ne s'apprécient pas différemment selon sa nature : généralement apportée par la famille ou l'entourage, il est probable en effet que l'aide morale se traduise plutôt alors par une présence, un réconfort. Considèrent-elles cette seule dimension affective quand les personnes mettent en avant l'utilité d'une aide morale, ou y englobent-elles d'autres formes de soutien plus proches d'un accompagnement social (lieux d'écoute, lieux d'échanges, soutien psychologique, ...) ?

Les résultats ne fournissent aucun élément de réponse, mais au vu du constat précédent, la question mérite toutefois d'être posée.

## 4 APPROCHE PAR TYPE D'ÉVÈNEMENTS

### Note méthodologique :

Les résultats commentés dans la partie 3 fournissent une approche globale des ressentis des individus face à la survenue d'un événement difficile. Toutefois, les événements étant de nature très différente, il se peut fort bien que certaines spécificités liées à la nature d'un événement restent cachées du fait de cette approche commune. A titre d'exemple et pour expliciter cette notion, si nous avons observé que des difficultés importantes dans le domaine de la santé sont évoquées dans 30 % des cas tous types d'évènements confondus, il semble acquis que ce pourcentage sera hautement plus élevé quand l'événement concernera un problème de santé touchant la personne elle-même qu'il ne le sera pour un autre événement moins directement lié à un problème de santé.

La mise en évidence des spécificités éventuelles repose donc sur une analyse par groupes d'évènements les plus homogènes possibles.

Initialement, les événements étaient regroupés en cinq grands types. Cette segmentation sera conservée ici car elle paraît le mieux convenir au souci d'homogénéité et à celui de travailler sur des bases d'effectifs suffisamment importantes<sup>8</sup>. Deux modifications y seront cependant apportées :

- la catégorie « modification de la cellule familiale » sera réduite aux événements « divorce » et « séparation ». En effet, ils représentent 44 événements sur les 57 qui composent cette catégorie et leur effectif constituant une base suffisante, il est préférable de les étudier séparément.
- considérant que les conséquences d'une modification des conditions d'emploi pour un actif sont d'un tout autre ordre, les deux événements se rapportant à la retraite seront exclus de la catégorie « événement professionnel ».

Dans cette partie, et selon un schéma identique à celui de la partie 3, l'analyse consistera à étudier les particularités des quatre grands types d'évènements suivants<sup>9</sup> en terme de répercussions sur le quotidien des individus afin de mettre en évidence les similitudes ou au contraire les dissemblances :

- décès d'un proche (base = 55 événements)
- problème de santé (base = 61 événements)
- divorce/séparation (base = 44 événements)
- événement professionnel (base = 41 événements)

En outre, bien que suffisantes « *statistiquement parlant* », ces bases représentent un effectif faible qui doit nous amener à interpréter les résultats ainsi obtenus avec une certaine prudence, comme nous l'imposent les réserves d'usage en pareil cas.

En particulier, et compte tenu des contraintes d'effectifs, l'analyse se voudra moins précise que dans la partie 3.

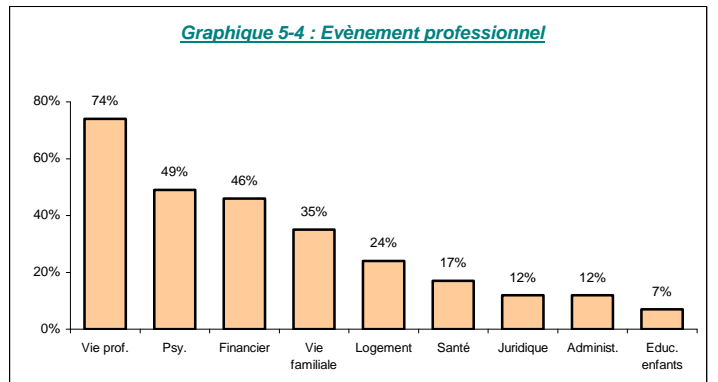
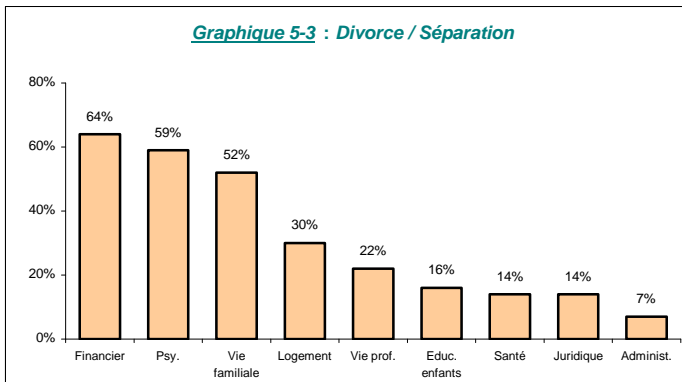
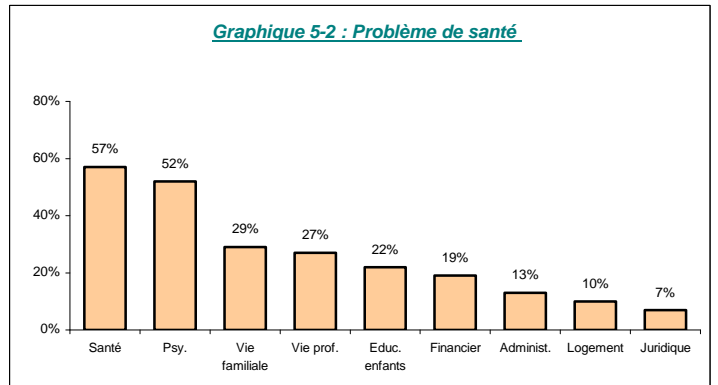
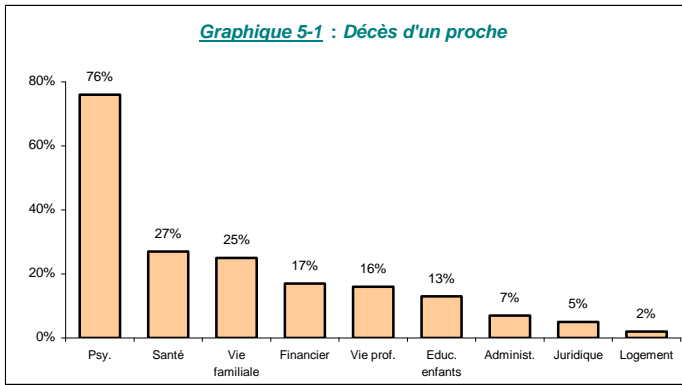
### 4-1- Nature des difficultés rencontrées

Les graphiques suivants présentent pour chacun des groupes d'évènements les difficultés importantes rencontrées par domaine, ces difficultés étant identifiées par le pourcentage des notes égales à 6 ou 7.

Au delà des évidences (un fort pourcentage de difficultés importantes dans le domaine professionnel suite à un événement professionnel est pour le moins logique), il s'agit de vérifier si les tendances énoncées dans la partie 3 s'appliquent à chacun des groupes ou si au contraire elles ne sont propres qu'à certains d'entre eux :

<sup>8</sup>Par convention, et notamment pour qu'un groupe d'évènements puisse être comparé à un autre, celui-ci devra avoir été cité par 30 personnes au moins. Ce seuil de 30 se justifie par le fait que les règles relatives « à la significativité des différences » s'appliquent dès lors que les populations comparées ont un effectif au moins égal à 30.

<sup>9</sup> la catégorie « arrivée d'un enfant précis » ne comprenant que 16 événements au total ne sera pas étudiée.



Suite au décès d'un proche, les difficultés rencontrées sont essentiellement d'ordre psychologique et elles semblent plus marquées que pour les autres types d'évènements (dans 76 % des cas des difficultés importantes ont été ressenties tandis que pour les trois autres évènements, la proportion tourne autour de 50 %).

Si face à un problème de santé, des difficultés importantes dans ce domaine ressortent à hauteur de 57 %, c'est parce que font partie de ce type d'évènements les problèmes touchant la personne elle-même (23 cas sur 61). Toutefois, on peut vérifier pour les 38 autres cas où le problème de santé concerne un proche (conjoint, enfant, parent) que la proportion reste importante puisqu'elle atteint 41 %. Pour ce type d'évènements, il semble donc que les personnes, en plus d'être affectées psychologiquement, connaissent elles aussi et de façon non négligeable une altération de leur état de santé.

A côté des problèmes engendrés dans la vie professionnelle par un événement professionnel et dans la vie familiale par un divorce ou une séparation, ces deux types d'évènements sont aussi fréquemment à l'origine de soucis financiers importants (respectivement 46 % et 64 %) . Dans les deux cas, les difficultés dans ce domaine égalent d'ailleurs les difficultés ressenties sur le plan psychologique (respectivement 49 % et 56 %).

A un degré moindre, un événement professionnel peut perturber considérablement la vie familiale (35 % des cas) comme un divorce ou une séparation peuvent conduire à des complications par rapport au logement (30 % des cas).

Pour ces deux derniers types d'évènements, il semblerait donc que les troubles consécutifs à l'épreuve subie se manifestent dans un plus grand nombre de domaines de la vie quotidienne. Pour preuve, qu'il s'agisse d'un événement professionnel ou d'une rupture, dans 9 cas sur 10 des difficultés importantes ont été rencontrées dans un autre domaine que le psychologique. En comparaison, la proportion est de 75 % quand il s'agit d'un problème de santé et seulement de 50 % dans le cas du décès d'un proche.

L'étude des conséquences sur le plan psychologique est également intéressante pour apprécier les différences observées selon le type d'évènement :

<b>SENTIMENTS FORTEMENT RESSENTIS (% NOTES 6 A 7)</b>	<b>Décès d'un proche</b>	<b>Problème de santé</b>	<b>Divorce / Séparation</b>	<b>Evènement professionnel</b>
Sentiment de solitude	<b>58 %</b>	32 %	<b>55 %</b>	<b>44 %</b>
Sentiment d'impuissance	<b>66 %</b>	<b>74 %</b>	<b>58 %</b>	<b>46 %</b>
Sentiment d'isolement	32 %	29 %	36 %	<b>46 %</b>
Sentiment de ne plus être reconnu	10 %	16 %	<b>43 %</b>	<b>54 %</b>
Tristesse face au passé	<b>69 %</b>	25 %	30 %	34 %
Crainte face à l'avenir	37 %	<b>52 %</b>	<b>52 %</b>	<b>51 %</b>

La tristesse face au passé est surtout présente suite à un décès (69 % des cas) où subsistent également un sentiment d'impuissance (66 %) et de solitude (58 %).

Face à un problème de santé, c'est davantage un sentiment d'impuissance qui domine (74 %) puis la crainte face à l'avenir (52 %).

Après une rupture, la crainte face à l'avenir est également très présente (52 %) ; elle s'accompagne d'un sentiment d'impuissance (58 %), d'un sentiment de solitude (55 %), et à un degré moindre d'un sentiment de ne plus être reconnu (43 %).

A quelques nuances près, on retrouve sensiblement les mêmes sentiments suite à une modification des conditions d'emploi; les sentiments d'impuissance et de solitude sont toutefois moins prononcés, tandis que celui de ne pas être reconnu est en revanche plus marqué (54 %) et se situe au même niveau que la crainte face à l'avenir (51 %).

## 4-2- Le recours aux différents types d'aides possibles

### 4-2-1- Opinions sur l'utilité des aides

<b>AIDE JUGÉE TRÈS UTILE (% NOTES 6 A 7)</b>	Décès d'un proche	Problème de santé	Divorce / Séparation	Evènement professionnel
Aide financière	56 %	42 %	<b>70 %</b>	<b>65 %</b>
Aide matérielle	29 %	34 %	35 %	35%
Aide morale ou psychologique	<b>70 %</b>	<b>67 %</b>	<b>76 %</b>	48 %
Aide en informations	54 %	<b>64 %</b>	52 %	<b>63 %</b>
Aide en soutien juridique/administratif	45 %	40 %	48 %	45 %

Tous événements confondus (*cf partie 3*), nous avons observé que l'aide morale, l'aide financière et l'aide en informations étaient sur un même pied d'égalité (respectivement 64 %, 57 % et 56 % les jugeaient très utiles).

La comparaison selon le type d'évènements révèle ici une hiérarchisation plus subtile de ces trois aides, où l'on peut observer que selon les cas, certaines sont plus attendues que d'autres :

Suite au décès d'un proche, l'aide psychologique est prioritaire (70 %) même si l'aide financière ou l'aide en informations ne sont pas à négliger (respectivement 56 % et 54 % les jugent très utiles).

Face à un problème de santé, l'aide en informations (64 %) est toute aussi utile que l'aide morale (67 %), tandis que l'aide financière (42 %) paraît secondaire.

C'est en revanche différent pour une situation de rupture où l'aide financière (70 %) semble autant souhaitée qu'une aide morale (76 %).

De la même façon, l'aide financière est appréciable suite à une modification des conditions d'emploi, tout comme l'aide en informations (63 %) qui est préférée à l'aide morale (48 %).

Bien sûr, en raison des faibles bases d'effectifs, ces observations doivent être considérées comme des tendances, d'autant plus que même si une aide apparaît comme moins utile qu'une autre, elle est cependant attendue dans un nombre important de cas.

### 4-2-2- Aides reçues suite à l'évènement

<b>AIDE REÇUE</b>	Décès d'un proche	Problème de santé	Divorce / Séparation	Evènement professionnel
Aide financière	27 %	38 %	<b>48 %</b>	<b>61 %</b>
Aide matérielle	5 %	8 %	23 %	20 %
Aide morale ou psychologique	<b>65 %</b>	<b>69 %</b>	<b>59 %</b>	41 %
Aide en informations	22 %	46 %	32 %	34 %
Aide en soutien juridique/administratif	9 %	16 %	<b>41 %</b>	15 %

S'agissant du décès d'un proche et de la rupture, et comme nous l'avons constaté dans la partie 3, il existe une certaine similitude entre la hiérarchisation des aides reçues et celle des aides jugées utiles : l'aide morale devance l'aide financière et l'aide en informations pour le décès d'un proche, tandis que l'aide morale et l'aide financière sont plus souvent reçues que l'aide en informations dans le cas d'une rupture.

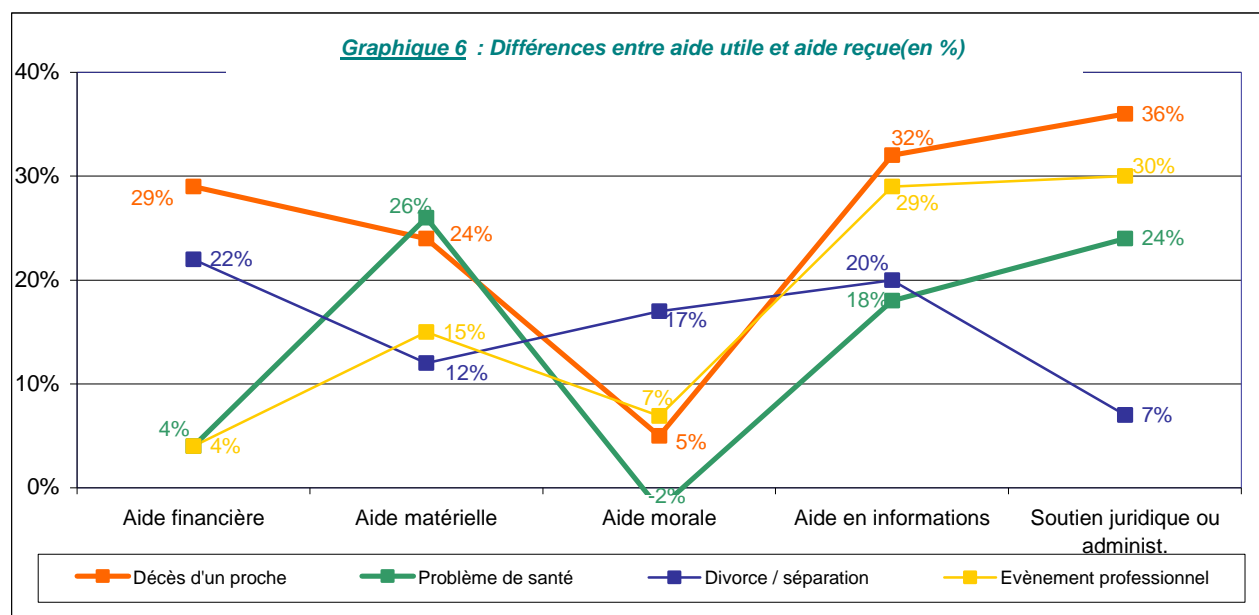
Toutefois, on note aussi cependant des particularités : alors que l'utilité de l'aide en informations et de l'aide morale sont perçues comme équivalentes, l'aide en informations est nettement moins souvent reçue (46 % contre 69 %) pour un problème de santé. Le même type de constat entre l'aide financière et l'aide en informations vaut également pour un événement professionnel : la première a été apportée dans 61 % des cas contre seulement 34 % pour la seconde.

D'où l'intérêt de s'intéresser aux écarts entre l'aide jugée utile et celle effectivement reçue.

#### 4-2-3- Confrontation entre l'aide jugée utile et l'aide effectivement reçue

**Note méthodologique** : Le tableau suivant présente, pour chaque type d'aide et par événement, la différence entre le pourcentage correspondant à la proportion de personnes jugeant l'aide très utile et celui correspondant à la proportion des personnes ayant pu en bénéficier (il est obtenu en calculant les différences entre les pourcentages du tableau de la section 4-2-1 et ceux du tableau de la section 4-2-2). Il est accompagné d'une représentation graphique de ces écarts (*graphique 6*).

<i>DIFFERENCE ENTRE AIDE JUGEE UTILE ET AIDE RECUE</i>	Décès d'un proche	Problème de santé	Divorce / Séparation	Evènement professionnel
Aide financière	29 %	4 %	22 %	4 %
Aide matérielle	24 %	26 %	12 %	15 %
Aide morale ou psychologique	5 %	-2 %	17 %	7 %
Aide en informations	32 %	18 %	20 %	29 %
Aide en soutien juridique/administratif	36 %	24 %	7 %	30 %



En général, et en dépit du fait qu'on ne puisse savoir si l'aide effectivement reçue a été à la hauteur des besoins des personnes, les écarts sont faibles pour l'aide morale, exceptée en cas de rupture où la différence atteint 17 %.

Ce n'est en revanche pas vérifié pour l'aide en informations, les manques les plus prégnants concernant le décès d'un proche ou un événement professionnel (écarts respectifs de 32 % et 29 %).

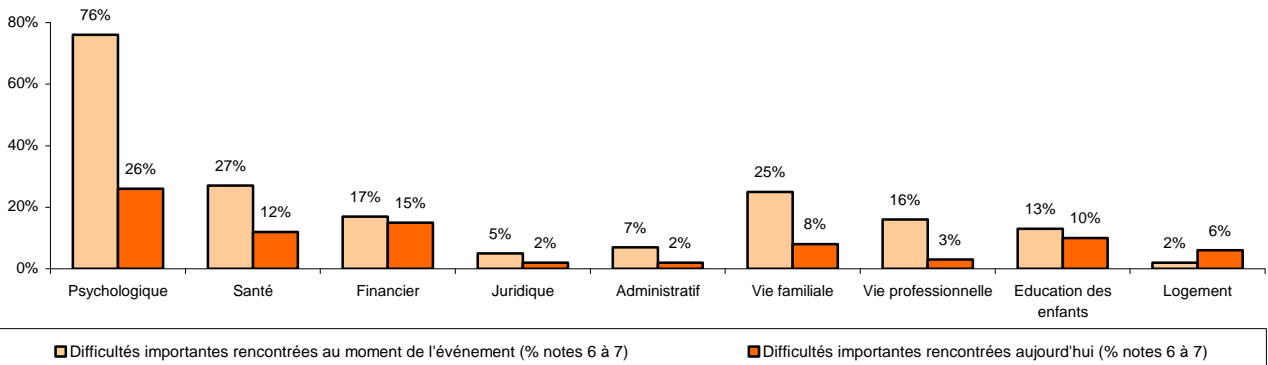
Le même phénomène s'observe pour le soutien juridique ou administratif - exception faite des situations de rupture où l'intervention d'un avocat a probablement été sollicitée – et pour l'aide matérielle, même si dans ce dernier cas il est difficile d'imaginer quel type d'aide matérielle serait souhaitée par les individus, notamment par rapport à un problème de santé ou au décès d'un proche (écarts respectifs de 26 % et 24 %, soient les plus importants).

Enfin, concernant l'aide financière, des écarts importants entre aide utile et aide reçue sont à noter pour les événements relatifs à une rupture ou au décès d'un proche.

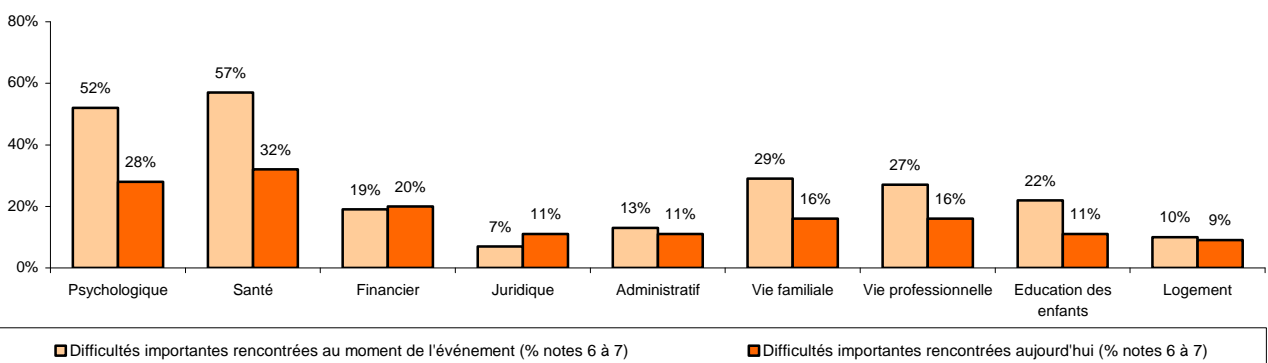


### 4-3- Evolution des difficultés dans le temps

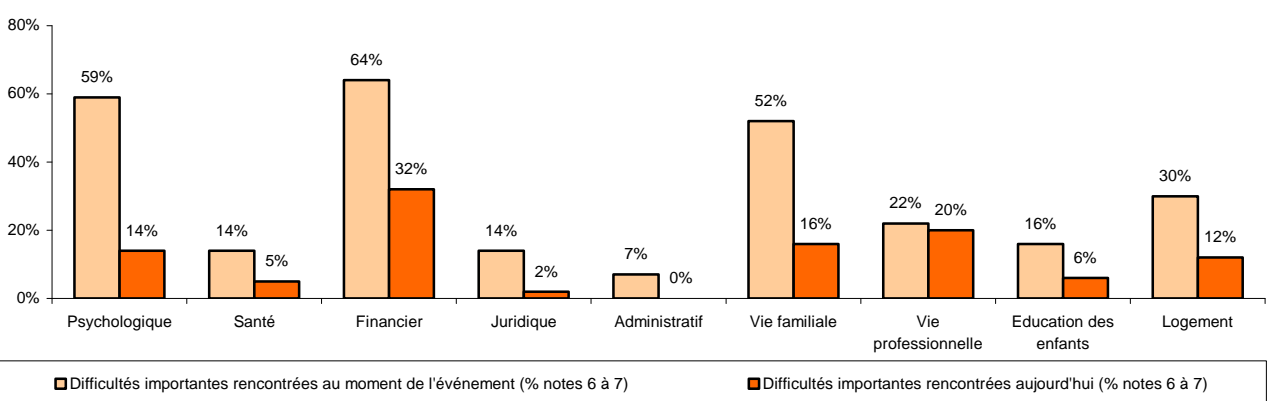
**Graphique 7-1 : Comparaison de l'évolution des difficultés rencontrées pour décès d'un proche**



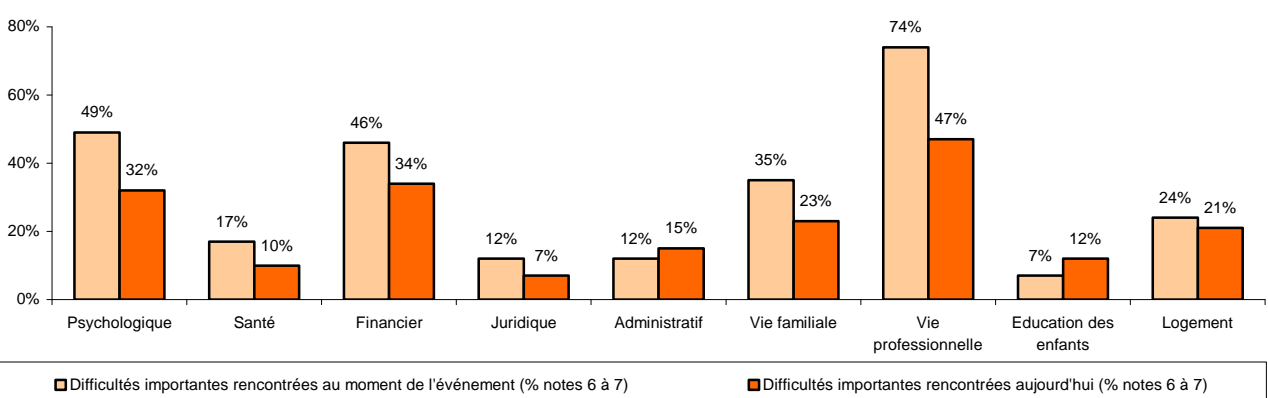
**Graphique 7-2 : Comparaison de l'évolution des difficultés rencontrées pour problème de santé**



**Graphique 7-3 : Comparaison de l'évolution des difficultés rencontrées pour divorce / séparation**



**Graphique 7-4 : Comparaison de l'évolution des difficultés rencontrées pour événement professionnel**



Aujourd'hui, quel que soit le type d'événement et malgré des baisses significatives, des problèmes perdurent dans bon nombre de cas.

Les difficultés essentiellement d'ordre psychologique rencontrées suite à un décès sont beaucoup moins présentes (la proportion passe de 76 à 26 %). Quand elles existent, la plupart du temps c'est que le décès n'est pas très ancien (dans 9 cas sur 14, le décès s'est produit moins de 2 ans auparavant).

S'agissant des principaux problèmes engendrés par une rupture, les difficultés sur le plan psychologique et sur le plan de la vie familiale se réduisent considérablement avec le temps. L'aspect financier est plus problématique et dans un tiers des situations persistent encore aujourd'hui des difficultés financières importantes. Notons par ailleurs que dans 41 cas sur 44, les personnes ne se sont pas remises en couple.

Pour les problèmes de santé, l'interprétation est plus délicate : les difficultés d'ordre psychologique sont moindres aujourd'hui (la proportion passe de 52 % à 28 %) mais la baisse est moins significative que pour les deux événements précédents. Une baisse toute aussi relative des difficultés dans le domaine de la santé (la proportion varie de 57 % à 32 %, soit une variation identique de 25 %) est également observée, suggérant que ce type d'événements génère des troubles plus durables. Le caractère potentiellement chronique d'une maladie en est-il la raison ? Quoi qu'il en soit, cet état de fait se vérifie aussi quand le problème de santé touche une personne autre que le répondant : la proportion passe de 55 % à 28 % dans le domaine psychologique et de 41 % à 22 % dans le domaine de la santé, soient des écarts du même ordre que précédemment.

C'est suite à un événement professionnel que les problèmes semblent le plus durables : dans près de la moitié des cas (47 %), les difficultés dans le domaine professionnel restent importantes et celles ressenties dans les autres domaines de la vie quotidienne lors de la survenue de l'événement ont peu diminué depuis. En particulier, 34 % des situations s'accompagnent toujours de difficultés importantes sur le plan financier (soit une baisse de 12 % seulement) et dans 32 % des cas des difficultés d'ordre psychologique demeurent.

*Note : Ces résultats doivent être interprétés comme des tendances. Les bases pour chaque type d'événements sont en effet relativement faibles (effectifs voisins de 50) et ne permettent notamment pas de faire de comparaison selon l'ancienneté de l'événement. De plus, nous avons vu que les évolutions dans la situation des personnes dépendaient aussi des changements inhérents aux trajectoires de vie de chacune .*

**ANNEXE :**  
**Questionnaire d'enquête**

**Enquête «La Vulnérabilité dans la famille »**

*En vous sollicitant pour répondre à ce questionnaire, l'UDAF cherche à vous donner la parole pour recueillir vos impressions. C'est un moyen pour nous de mieux comprendre votre quotidien et en conséquence de prendre des positions qui tiennent compte de ce qui nous est dit sur le terrain.  
Car mieux connaître, mieux comprendre, c'est aussi mieux défendre les intérêts des familles.*

- Parmi la liste suivante, choisissez au maximum 2 événements survenus dans votre famille durant les 5 dernières années qui ont été pour vous un moment difficile à vivre ?  
(Si vous êtes concernés par plus de 2 événements, choisissez les 2 qui ont été pour vous les plus difficiles à vivre)

Grand type d'événement	Evénement à « choisir »	Choix n°1 (cochez une case)	Choix n°2 (cochez une case)
<b>Décès d'un proche</b>	Décès de votre conjoint		
	Décès de l'un de vos parents		
	Décès de votre (un de vos) enfant(s)		
	Décès d'une autre personne proche		
<b>Arrivée d'un enfant précis</b>	Arrivée de votre premier enfant		
	Arrivée de votre second enfant		
	Arrivée de votre troisième enfant		
	Arrivée de votre quatrième enfant ou plus		
	Arrivée de plusieurs enfants simultanément (jumeaux, triplés...)		
	Arrivée d'un enfant adopté		
	Arrivées rapprochées d'enfants (faible écart d'âge)		
Arrivées éloignées d'enfants (grand écart d'âge)			
<b>Modification de la cellule familiale</b>	Début de votre vie en couple, sachant qu'aucun des deux conjoints n'avait auparavant un enfant		
	Début de votre vie en couple, sachant qu'au moins l'un des deux conjoints avait auparavant un enfant		
	Votre divorce		
	Votre séparation		
	Départ de votre (l'un de vos) enfant(s) du foyer		
	Retour de votre (ou de l'un de vos) enfant(s) au foyer		
	Arrivée dans votre foyer de l'un de vos parent(s) ou de l'un des parents de votre conjoint(e)		
<b>Problème de santé lié à la maladie, au handicap, à un accident, au vieillissement, à la dépendance (drogue, alcool, tabac, ...)</b>	Vous concernant		
	Concernant votre conjoint		
	Concernant votre (ou l'un de vos) enfant(s)		
	Concernant l'un de vos parents		
	Concernant une autre personne. Précisez : _____		
<b>Evénement professionnel</b>	Perte d'emploi pour vous et/ou pour votre conjoint		
	Nouvel emploi pour vous et/ou pour votre conjoint		
	Modifications des conditions de travail pour vous et/ou pour votre conjoint		
	Déplacement géographique pour vous et/ou pour votre conjoint (pour des raisons professionnelles)		
	Retraite pour vous et/ou pour votre conjoint		
<b>Autre évènement</b>	<b>Précisez :</b>		

## Evènement n° 1

► Notez en clair (en ajoutant des précisions si nécessaire) l'évènement choisi dans la colonne « choix n° 1 » du tableau précédent :

---

---

Les questions qui suivent portent sur cet évènement n° 1

Q1- En quelle année cet évènement a-t-il eu lieu ? : \_\_\_\_\_

Q2- Pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet évènement, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous avez rencontrées dans chacun des domaines suivants :

(1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)

Attention : Il s'agit bien de notes et non d'un classement : plusieurs évènements peuvent recevoir la même note.

	Note
Psychologique .....	: ____/7
Santé .....	: ____/7
Financier .....	: ____/7
Juridique .....	: ____/7
Administratif .....	: ____/7
Vie familiale .....	: ____/7
Vie professionnelle .....	: ____/7
<i>(Mettez « 0 » si à cette époque vous étiez dans une situation vous mettant hors marché de l'emploi (ex : retraite, maladie de longue durée, invalidité, ...))</i>	
Education des enfants .....	: ____/7
<i>(Mettez « 0 » si pas d'enfants à charge à cette époque)</i>	
Logement .....	: ____/7

Q3- Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet évènement sur le plan de la vie familiale, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous avez rencontrées dans chacun des domaines suivants :

(1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)

	Note
Réalisation des tâches quotidiennes .....	: ____/7
Possibilité d'avoir du temps à soi .....	: ____/7
Relations au sein de la famille (enfants ou conjoint) ..	: ____/7
<i>(Mettez « 0 » si pas d'enfants ni de conjoint à cette époque)</i>	
Organisation des déplacements (transports) .....	: ____/7
Organisation de la garde des enfants .....	: ____/7
<i>(Mettez « 0 » si pas d'enfants en âge d'être gardés à cette époque)</i>	
Organisation des la prise en charge des personnes handicapées .....	: ____/7
<i>(Mettez « 0 » si pas de proche « handicapé » à cette époque)</i>	
Organisation de la prise en charge des personnes âgées .....	: ____/7
<i>(Mettez « 0 » si pas de proche « âgé » à cette époque)</i>	
Conciliation de votre vie familiale et professionnelle :	: ____/7
<i>(Mettez « 0 » si à cette époque vous étiez dans une situation vous mettant hors marché de l'emploi (ex : retraite, maladie de longue durée, invalidité, ...))</i>	

Q4 - Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet évènement sur le plan psychologique, donnez une note de 1 à 7 selon que vous ayez plus ou moins ressenti chacun des sentiments suivants : (1 = sentiment pas du tout ressenti, 7 = sentiment très fortement ressenti)

Note

Sentiment de solitude .....	: ____/7
Sentiment d'impuissance .....	: ____/7
Sentiment d'isolement .....	: ____/7
Sentiment de ne plus « être reconnu » .....	: ____/7
Tristesse face au passé .....	: ____/7
Crainte face à l'avenir .....	: ____/7

Q5A- Face à cet évènement, avez-vous reçu une aide financière (secours, prêt, don, pension, allocation, indemnités journalières...)?

Oui  Non

Q5A2- (Si Oui) De qui ?

- Administration sous forme d'aide ponctuelle  
 Administration, sous forme de pension, d'allocation ou d'indemnités journalières  
 Société d'assurance  
 Famille  
 Entourage  
 Association  
 Autres. Précisez : \_\_\_\_\_

Q5B- Face à cet évènement, avez-vous reçu une aide matérielle (alimentation, habillement, logement, ...)?

Oui  Non

Q5B2- (Si Oui) De qui ?

- Administration  Famille  
 Organismes sociaux  Entourage  
 Société d'assurance  Association  
 Autres. Précisez : \_\_\_\_\_

Q5C- Face à cet évènement, avez-vous reçu une aide morale et/ou psychologique (écoute, soutien, médiation, ...)?

Oui  Non

Q5C2- (Si Oui) De qui ?

- Administration  Entourage  
 Famille  Association  
 Autres. Précisez : \_\_\_\_\_

Q5D- Face à cet évènement, avez-vous reçu une aide en informations (sur vos droits, sur les organismes à contacter, ...)?

Oui  Non

Q5D2- (Si Oui) De qui ?

- Administration  Entourage  
 Famille  Association  
 Autres. Précisez : \_\_\_\_\_

Q5E - Face à cet évènement, avez-vous reçu un soutien juridique et/ou administratif ?

Oui  Non

Q5E2- (Si Oui) De qui ?

- Administration  Entourage  
 Famille  Association  
 Autres. Précisez : \_\_\_\_\_

**Q6 – De manière générale, et que vous en ayez bénéficié ou pas, les aides suivantes vous paraissent-elles utiles pour faire face à ce genre d'événement ? Merci de répondre pour chaque type d'aide en donnant une note de 1 à 7 :**

*(1 = aide pas du tout utile, 7 = aide très utile)*

	Note
Aide financière .....	___ /7
Aide matérielle .....	___ /7
Aide morale et/ou psychologique.....	___ /7
Aide en informations.....	___ /7
Aide en soutien juridique et/ou administratif .....	___ /7

**Q7- Pour mesurer l'impact de cet événement sur votre situation actuelle, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous rencontrez AUJOURD'HUI dans chacun des domaines suivants :**

*(1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)*

	Note
Psychologique .....	___ /7
Santé.....	___ /7
Financier .....	___ /7
Juridique .....	___ /7
Administratif .....	___ /7
Vie familiale .....	___ /7
Vie professionnelle.....	___ /7
<i>(Mettez « 0 » si aujourd'hui vous êtes dans une situation vous mettant hors marché de l'emploi (ex : retraite, maladie de longue durée, invalidité, ...)</i>	
Education des enfants .....	___ /7
<i>(Mettez « 0 » si pas d'enfants à charge aujourd'hui)</i>	
Logement .....	___ /7

**Q8- Aujourd'hui, suite à cet événement, quelle aide vous serait encore nécessaire ?**

### Evènement n° 2

► Notez en clair (en ajoutant des précisions si nécessaire) l'événement choisi dans la colonne « choix n° 2 » du tableau de la première page :

---



---

*Les questions qui suivent portent sur cet événement n° 2*

**Q1- En quelle année cet événement a-t-il eu lieu ? : \_\_\_\_\_**

**Q2- Pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous avez rencontrées dans chacun des domaines suivants :**

*(1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)*

Attention : Il s'agit bien de notes et non d'un classement : plusieurs événements peuvent recevoir la même note.

	Note
Psychologique .....	___ /7
Santé .....	___ /7
Financier .....	___ /7
Juridique .....	___ /7
Administratif .....	___ /7
Vie familiale .....	___ /7
Vie professionnelle .....	___ /7
<i>(Mettez « 0 » si à cette époque vous étiez dans une situation vous mettant hors marché de l'emploi (ex : retraite, maladie de longue durée, invalidité, ...)</i>	
Education des enfants .....	___ /7
<i>(Mettez « 0 » si pas d'enfants à charge à cette époque)</i>	
Logement .....	___ /7

**Q3 – Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement sur le plan de la vie familiale, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous avez rencontrées dans chacun des domaines suivants :**

*(1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)*

	Note
Réalisation des tâches quotidiennes .....	___ /7
Possibilité d'avoir du temps à soi .....	___ /7
Relations au sein de la famille (enfants ou conjoint) .	___ /7
<i>(Mettez « 0 » si pas d'enfants ni de conjoint à cette époque)</i>	
Organisation des déplacements (transports).....	___ /7
Organisation de la garde des enfants .....	___ /7
<i>(Mettez « 0 » si pas d'enfants en âge d'être gardés à cette époque)</i>	
Organisation des la prise en charge des personnes handicapées .....	___ /7
<i>(Mettez « 0 » si pas de proche « handicapé » à cette époque)</i>	
Organisation de la prise en charge des personnes âgées .....	___ /7
<i>(Mettez « 0 » si pas de proche « âgé » à cette époque)</i>	
Conciliation de votre vie familiale et professionnelle :	___ /7
<i>(Mettez « 0 » si à cette époque vous étiez dans une situation vous mettant hors marché de l'emploi (ex : retraite, maladie de longue durée, invalidité, ...)</i>	

**Q4 - Plus précisément, pour avoir une idée des difficultés qui ont pu accompagner cet événement sur le plan psychologique, donnez une note de 1 à 7 selon que vous ayez plus ou moins ressenti chacun des sentiments suivants (1 = sentiment pas du tout ressenti, 7 = sentiment très fortement ressenti) :**

	Note
Sentiment de solitude .....	___ /7
Sentiment d'impuissance .....	___ /7
Sentiment d'isolement .....	___ /7
Sentiment de ne plus « être reconnu ».....	___ /7
Tristesse face au passé .....	___ /7
Crainte face à l'avenir .....	___ /7

**Q5A- Face à cet événement, avez-vous reçu une aide financière (secours, prêt, don, pension, allocation, indemnités journalières...)?**

Oui  Non

**Q5A2- (Si Oui) De qui ?**

- Administration sous forme d'aide ponctuelle
- Administration, sous forme de pension, d'allocation ou d'indemnités journalières
- Société d'assurance
- Famille
- Entourage
- Association
- Autres. Précisez : \_\_\_\_\_

**Q5B- Face à cet événement, avez-vous reçu une aide matérielle (alimentation, habillement, logement, ...) ?**

- Oui  Non

**Q5B2- (Si Oui) De qui ?**

- Administration  Famille
- Organismes sociaux  Entourage
- Société d'assurance  Association
- Autres. Précisez : \_\_\_\_\_

**Q5C- Face à cet événement, avez-vous reçu une aide morale et/ou psychologique (écoute, soutien, médiation, ...) ?**

- Oui  Non

**Q5C2- (Si Oui) De qui ?**

- Administration  Entourage
- Famille  Association
- Autres. Précisez : \_\_\_\_\_

**Q5D- Face à cet événement, avez-vous reçu une aide en informations (sur vos droits, sur les organismes à contacter,..) ?**

- Oui  Non

**Q5D2- (Si Oui) De qui ?**

- Administration  Entourage
- Famille  Association
- Autres. Précisez : \_\_\_\_\_

**Q5E - Face à cet événement, avez-vous reçu un soutien juridique et/ou administratif ?**

- Oui  Non

**Q5E2- (Si Oui) De qui ?**

- Administration  Entourage
- Famille  Association
- Autres. Précisez : \_\_\_\_\_

**Q6 - De manière générale, et que vous en ayez bénéficié ou pas, les aides suivantes vous paraissent-elles utiles pour faire face à ce genre d'événement ? Merci de répondre pour chaque type d'aide en donnant une note de 1 à 7 : (1 = aide pas du tout utile, 7 = aide très utile)**

	Note
Aide financière .....	: ____ /7
Aide matérielle .....	: ____ /7
Aide morale et/ou psychologique.....	: ____ /7
Aide en informations.....	: ____ /7
Aide en soutien juridique et/ou administratif .....	: ____ /7

**Q7- Pour mesurer l'impact de cet événement sur votre situation actuelle, donnez une note de 1 à 7 représentant l'importance des difficultés que vous rencontrez AUJOURD'HUI dans chacun des domaines suivants : (1 = aucune difficulté, 7 = difficulté très importante)**

**Note**

<b>Psychologique</b> .....	: ____ /7
<b>Santé</b> .....	: ____ /7
<b>Financier</b> .....	: ____ /7
<b>Juridique</b> .....	: ____ /7
<b>Administratif</b> .....	: ____ /7
<b>Vie familiale</b> .....	: ____ /7
<b>Vie professionnelle</b> .....	: ____ /7
<i>(Mettez « 0 » si aujourd'hui vous êtes dans une situation vous mettant hors marché de l'emploi (ex : retraite, maladie de longue durée, invalidité, ...))</i>	
<b>Education des enfants</b> .....	: ____ /7
<i>(Mettez « 0 » si pas d'enfants à charge aujourd'hui)</i>	
<b>Logement</b> .....	: ____ /7

**Q8- Aujourd'hui, suite à cet événement, quelle aide vous serait encore nécessaire ?**

**Fiche Signalétique**

**S1- Vous êtes :**  Un homme  Une femme

**S2- Commune d'habitation :** \_\_\_\_\_

**S3- Quelle est votre situation familiale ?**

- Couple : Marié  Personne seule : Célibataire
- Couple : En union libre  Personne seule : Divorcé(e)
- Couple : Pacsé(e)  Personne seule : Séparé(e)
- Personne seule : Veuf(ve)

**S4- Quelle est votre année de naissance :** \_\_\_\_\_

**S5- Exercez vous une activité professionnelle ?**

- Oui, à temps plein
- Oui, à temps partiel (25 h ou plus par semaine)
- Oui, à temps partiel (moins de 25 h par semaine)
- Non, vous êtes en recherche d'emploi
- Non, vous n'êtes pas en recherche d'emploi

**S6- Nombre d'enfants vivant dans votre foyer :** \_\_\_\_\_

*(y compris ceux qui sont internes au lycée/collège)*

**Merci de donner leur année de naissance :**

.....

**S7- Quel est votre niveau de diplôme ?**

- Inférieur au BAC
- Bac Général, BAC Professionnel
- Niveau d'études supérieures

**S8- Pour faire face aux dépenses courantes (logement, alimentation, santé, ...), vous diriez que les ressources de votre ménage sont :**

- Suffisantes  Justes
- Suffisantes sauf imprévu  Insuffisantes

**NOUS VOUS REMERCIONS DU TEMPS QUE VOUS AVEZ EU LA GENTILLESSE DE NOUS CONSACRER**